ANNÉE — T. 36

N° 808 — 5 SEPTEMBRE 1936

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



dveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*

PRIX DU NUMÉRO : 1 FRANC.

ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIII[e]

(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* C[te] N° 1668.)

Les Questions Actuelles

Chronique de la Presse

L'Action Catholique

Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Lutte contre le communisme.

ettre de LL. EExc. NN. SS. Mugica et Olaechea y Loiaga, év. de Vitoria et de Pampelune (6. 8. 36) : 323.

roblème effrayant d'ordre religieux et politique. A la révolution ique succède la plus cruelle des révolutions sociales. C'est une ration de se battre pour des mesures d'ordre politique. Avant tout, essus de tout et avec tous, l'union devant les ennemis du christiae. L'ennemi est le monstre moderne du marxisme ou communisme. ut sauver la force de cohésion qui conserve le christianisme de ncêtres. Impossibilité de donner son nom et sa coopération aux mis de l'Eglise. Il n'est pas permis de faire un mal pour procurer bien. Adjuration paternelle des pasteurs à leurs fidèles.

ettre collective de l'épiscopat mexicain (12. 6. 36) : 27.

épiscopat ne peut se taire. Le Christ et son Eglise Rédempteurs 'ouvrier. L'égalité suivant la doctrine du Christ. Ennoblissement homme. Ennoblissement du mariage. Ennoblissement de la femme. oblissement des enfants. Ennoblissement du travail. Salaire juste. glise accomplit sa mission en sauvant les âmes, mais elle recherche re dans la société et se préoccupe de la satisfaction des nécessités 'homme. L'intervention de l'Etat d'après la doctrine de l'Eglise. t d association en faveur de l'ouvrier. La démocratie chrétienne. ciations du moyen âge et Institutions sociales catholiques contemines. Le droit de propriété d'après la doctrine catholique. Usure ce et capitalisme sans entrailles. Léon XIII et la petite propriété. lois de réforme et le problème agraire. Conditions indispensables résoudre le problème agraire. La solution pratique du problème ire conforme à l'action sociale catholique. L'Eglise au Mexique. ndrement du libéralisme, effondrement du socialisme et du commue. Dans le Christ seul est le salut. Karl Marx, faux docteur. Les es sociales et le catholicisme. Les enseignements pontificaux. Corporation. La Vierge de Guadeloupe. La patrie mexicaine.

Action communiste.

complot soviétique contre la patrie française, 1-12 juin 1936 (Jacques Bardoux, *Revue de aris)* : 336.

Préface historique. — Le bureau de Paris. Plan du mount à déclencher : 336.

. **Le complot.** — La préparation du complot (1[re] étape : galvar l'extrémisme. 2[e] étape : bolcheviser la Confédération du travail. tape : mobiliser le Comité central du parti communiste). Déclenment du complot. L'échec du complot. La revanche : 339.

I. **L'action rurale** : 343.

. **La propagande cinématographique.** — Caractères de ces s. Financement de ces films : 345.

. **Conclusions.** — Carence de la justice. Carence de l'exécutif. ence de l'opinion : 346.

Le communisme en France. *(Suite.)*

Le parti communiste français (T. Ferlé, *Documentation catholique)* : 349.

IV. Statistiques : 349.

Les effectifs du parti communiste fin 1935. Il y aurait aujourd'hui en France 125 000 adhérents communistes et 38 000 jeunesses communistes. Composition des régions communistes. Etat d'organisation des régions : cellules locales, cellules d'entreprises, rayons. La nouvelle structure du parti et les cellules d'entreprises. Municipalités communistes après les élections de 1935. La « ceinture rouge » en 1936 : 349.

V. Les élections législatives de 1936 : 357.

Les résultats des élections : Chiffres du premier tour de scrutin pour 1928, 1932 et 1936. — Paris. — Région parisienne. — Province. — Algérie. — Colonies. — Tableau général : 357.

Caractéristiques des élections : Le parti communiste est le grand bénéficiaire du Front populaire. — Il a la majorité dans la Seine et dans la région parisienne. — Forte avance des communistes non seulement dans les régions industrielles mais encore dans les régions agricoles. — L'influence du parti communiste dans les départements : 371.

Listes des députés communistes : Liste alphabétique des députés communistes. — Liste par départements. — Tableau par professions des candidats et des élus communistes. — Composition d'un groupe parlementaire : 375.

Après la victoire : Texte de l'affiche éditée par le Comité central du parti communiste après les élections (La main tendue. — L'union du peuple français. — Qu'a voulu le peuple ? — Oui, il faut faire payer les riches. — Notre pays veut vivre dans la propreté et dans l'honneur) : 380.

Les communistes et le ministère Blum : Le parti socialiste revendique le pouvoir. — Il propose la participation ministérielle au parti communiste. — Lettres de Léon Blum et de Paul Faure. — Refus du parti communiste. — Lettre de Maurice Thorez : 382.

Conformément à l'usage, la D. C. *ne paraît que toutes les deux semaines durant la période des vacances. En conséquence, le* **PROCHAIN NUMÉRO** *sera publié le* **19 SEPTEMBRE.**

LES " QUESTIONS ACTUELLES " ET " CHRONIQUE DE LA PRESSE "

ACTES DE L'ÉPISCOPAT

La lutte contre le communisme

I° Lettre de LL. Exc. NN. SS. Mugica et Olaechea y Loizaga, év. de Vitoria et de Pampelune (6. 8. 36) (1)

Problème effrayant d'ordre religieux et politique.

En ces heures d'extrême gravité, décisives peut-être pour l'avenir de la religion et de la patrie, un devoir pastoral, où se trouvent condensés les très purs amours que nous devons à notre Dieu et à notre pays, nous oblige à vous adresser ce document de paix.

Nous le faisons ensemble, l'évêque de Vitoria et celui de Pampelune, car c'est dans tout le territoire de notre juridiction, et non au dehors, qu'a été soulevé un problème effrayant d'ordre religieux et politique dont nous voudrions donner la solution dans ce document.

Nous savons quelle responsabilité nous encourons en le publiant. Nous pourrions même nourrir de grandes craintes sur son efficacité, si nous ne savions votre foi éprouvée et le respect que vous avez toujours professé pour le magistère ecclésiastique ; d'où naît la certitude que nous serons obéis. Au-dessus de toute crainte humaine, nous plaçons le saint amour et la crainte de Dieu, de ce Dieu que nous devons servir en conscience et au péril de notre vie, avant de servir les intérêts humains. Evêques de ce pays, de Biscaye et de Navarre, fils de cette terre, nés de votre race et de votre sang, pénétrés de votre histoire et de votre tradition qui sont nôtres, élevés à la très haute dignité épiscopale, et, pour des raisons d'ordre naturel et de charge, représentants de la vieille foi chrétienne qui informe tout dans ce pays, nous pouvons vous dire, avec l'Apôtre, que Dieu seul sait de quel amour nous vous aimons dans les entrailles de Jésus-Christ, amour de frères selon le sang, de fils d'une même patrie, de pères selon l'esprit.

En vertu de cette paternité qui nous oblige, comme l'Apôtre, envers et contre tout, à multiplier les efforts pour vous faire à l'image du Christ, nous vous disons aujourd'hui, quand notre terre sacrée s'imbibe de sang généreusement versé par les enfants de ce pays :

Nos chers fils de Biscaye et de Navarre, dans le fracas de la lutte qui désole nos campagnes et ruine nos belles cités, quand le bruit du canon retentit dans nos délicieuses vallées, écoutez vos évêques et méditez ce que nous vous disons. Nous vous parlons avec l'esprit et le cœur fixés sur Dieu, sur l'Eglise, sur vous, sur votre histoire et sur notre pays, au-dessus et en dehors de toute convention purement humaine et de tout esprit de parti politique. Ecoutez-nous.

(1) Nous reproduisons la traduction donnée par *la Croix* (12. 8. 36). — Les sous-titres sont de *la D. C.*

A la révolution politique succède la plus cruelle des révolutions sociales.

L'Espagne passe par des jours d'épreuve te[ls] qu'elle n'en a pas connu de semblables dans l[es] siècles passés. A cinq ans de révolution politiq[ue] vient de succéder brusquement la plus cruelle d[es] révolutions sociales. Des armées luttent les un[es] contre les autres, pendant que dans les campagn[es] et les centres habités les passions déchaînées sème[nt] la révolution et le carnage. Biscaye et Navarre o[nt] pris les armes. Au fond de ce mouvement civiq[ue] et militaire de notre pays, palpite, avec l'amour d[e] la patrie aux diverses nuances, l'amour traditionn[el] de notre religion sacro-sainte. Le spectacle qu'off[re] aujourd'hui notre région est unique au monde. Vo[us] avez fait à Dieu l'offrande de vos vies par douzain[es] de mille. Beaucoup de ces vies ont déjà succomb[é] Biscaye et Navarre portent la marque glorieuse d[u] sang versé pour Dieu.

Fils très aimés, nous, évêques de la sainte Eglis[e] nous ne pouvons nous prononcer que dans le f[or] de notre conscience, sur ce fait énorme dont l'E[s]pagne est le théâtre en ce moment. Mais nous po[u]vons et nous devons nous prononcer publiqueme[nt] et avec autorité sur le grave épisode qui, au mili[eu] de la lutte générale, s'est produit dans nos pr[o]vinces. A des fils on parle clair, et nous voulo[ns] déverser notre cœur dans le vôtre en paroles q[ui] n'auront d'autre voile que celui de l'émotion av[ec] laquelle nous vous les adressons. Avant que de [les] voir s'envoler sur les ailes de la presse et de [la] radio vers tous les foyers de Biscaye et de Nava[rre] et de l'Espagne, nous voudrions, et nous y avo[ns] mis tout notre soin, les adresser à l'âme de [vos] chefs, afin d'ajouter au poids de notre autorité [le] prestige de leur nom et l'efficacité de leur bon[ne] volonté.

C'est une aberration de se battre pour des mesures d'ordre politique.

Ce que nous vous disions, vous le savez to[us] enfants de la Biscaye et de la Navarre, et c'est q[ue] sur les fronts de bataille, luttent avec acharnem[ent] et se tuent les enfants de notre terre, du mê[me] sang, de la même race, qui vivent du même id[éal] religieux, du même amour de Dieu, de son Chr[ist] et de son Eglise, qui ont pour loi de leur vie [la] doctrine et la loi de Jésus-Christ, qui communi[ent] tous à son Corps sacré, mais dont l'aberration [est] de se battre pour des mesures d'ordre politique.

Fait très grave. Mais ce qui trouble et conste[rne] notre cœur de prélats de la sainte Eglise, nos f[ils] si épris d'amour pour l'Eglise dont ils suivent [les] doctrines, ont fait cause commune avec les enne[mis] déclarés et acharnés de l'Eglise, ils ont uni le[urs] forces aux leurs, ils ont fondu leur action dans [la] leur et ils attaquent férocement avec toutes so[rtes] d'armes leurs ennemis qui sont leurs propres frè[res]. Ainsi se réalise dans notre pays — qui fut en t[out] temps pays de paix idyllique et d'unité d'esprit [—] la terrible parole de l'Evangile : à savoir que [les] enfants se lèveront contre leur père, le frère con[tre] son frère ; avec cette note aggravante que, dans l'Ev[an]gile de la paix, il n'y a de guerre que contre les en[ne]mis de l'Evangile, tandis que, dans notre région [si] chrétienne, s'entre-tuent les fils du même Evang[ile].

ant tout, au-dessus de tout et avec tous, l'union devant les ennemis du christianisme.

Fils très aimés : nous, avec toute l'autorité dont us sommes revêtus et dans la forme catégorique un commandement qui dérive de la doctrine claire inéluctable de l'Eglise, nous vous disons : *Non st.*

Il n'est pas permis, d'aucune manière, sur aucun rain, et moins encore sous l'aspect d'une guerre s cruelle — raison suprême des peuples pour imser leur volonté — de diviser les forces cathoues devant l'ennemi commun. La doctrine de nion devant les ennemis du christianisme, avant it, au-dessus de tout et avec tous, que si souvent Pape actuel a préconisée dans l'ordre pacifique des nquêtes de l'esprit, dans la stratégie de l'apostolat, ns les luttes blanches des élections ou des travaux islatifs, doit s'appliquer sans réserves, sans cuses, au cas d'une guerre où l'on joue le tout ur le tout, doctrine et idéal, biens et vies, présent avenir d'un peuple.

L'ennemi est le monstre moderne du marxisme ou communisme.

Il est moins permis encore, disons mieux, il est solument illicite qu'après s'être séparé de ses res, on s'unisse à l'ennemi pour combattre son re, mêlant l'idéal du Christ à celui de Bélial tre eux pas d'accord possible), et l'idéal, dans ce , laissant de côté des points de vue où l'on préid se garder sans tache, c'est d'exterminer l'enmi, son propre frère en la circonstance, puisque but de toute guerre est la déroute de l'ennemi.

Ce que nous déclarons illicite touche à la monsosité quand l'ennemi est ce monstre moderne, le rxisme ou le communisme ; hydre à sept têtes, ithèse de toute hérésie, diamétralement opposé au ristianisme dans sa doctrine religieuse, politique, iale et économique. Et quand le Souverain Pon, en des documents très récents, lance l'anathème communisme, prévient à son sujet tous les pours, même non chrétiens, et le signale comme le ier destructeur de toute civilisation digne de ce m, donner la main au communisme sur le champ bataille, et cela en Espagne et dans ce pays très étien qu'est la Biscaye et la Navarre, voilà une rration qui se conçoit seulement dans des esprits ins d'illusions qui ont fermé les yeux à la lumière la vérité qui a parlé par son oracle sur terre.

Il faut sauver la force de cohésion qui conserve le christianisme de nos ancêtres.

Il y a plus encore, et nous ne faisons qu'indiquer n mot ces raisons :

Raison du scandale social que produit cette conence; nos ennemis eux-mêmes ont le droit xiger de nous que nous soyons conséquents avec doctrines.

Raison de charité dans son commandement le plus ve et son fondement le plus profond qui est le pect de la vie d'un frère. Illicite qu'il est, le pacte guerre ne nous dégage pas du cinquième comndement, qui céderait seulement devant une erre juste et licite.

Il est une autre raison, fils très aimés, raison que us ne voulons pas taire, qui n'humilie personne, is qui est un rayon de gloire pour le pays basque navarrais. Dans l'abaissement profond qu'a souft en Espagne le sentiment religieux, la Biscaye et Navarre — sans méconnaître l'amoindrissement du sens religieux dont souffrent tous les peuples modernes — ont conservé plus qu'aucune autre nation nos vieilles croyances. Bien unis tous, nous serons pour l'Espagne un exemple et une espérance aux heures difficiles de reconstruction spirituelle qui approchent peut-être. Nous laissons-nous briser par la discorde, alors nous perdons la force de cohésion qui peut conserver le christianisme de nos ancêtres et alors nous brisons le ressort d'expansion, non pas matérielle (jamais l'Espagne ne s'est mise en mouvement pour la conquête d'une toison d'or), mais le ressort de l'apostolat qui nous a donné, à travers les siècles, la primauté de l'esprit, hors de notre propre demeure.

Impossibilité de donner son nom et sa coopération aux ennemis de l'Eglise.

Nous ne voulons pas terminer sans vous faire une communication intime et réduire à rien une observation.

Notre conviction naît d'une certitude que nous avons à votre endroit, et c'est que personne parmi vous n'est capable de donner son nom et sa coopération aux ennemis de l'Eglise sans nourrir l'intention de mettre à profit cette union occasionnelle pour le plus grand intérêt de la religion dans notre pays. Jaloux de vos traditions et de vos coutumes, de vos libertés et de vos franchises, jaloux par-dessus tout de la foi que vous professez, qui est tellement enracinée dans l'âme des générations qui vous ont précédés, votre désir intime et votre intention dernière est de conserver le dépôt sacré de tant de nobles et saintes choses qui vous ont donné, entre toutes les régions de l'Espagne, une physionomie absolument à part.

Pour nous, très aimés diocésains, nous avons comme vous le profond amour de tout ce qui est nôtre. A personne nous ne voulons céder la première place qui nous revient de droit, par la nature et la hiérarchie, dans l'amour légitime de notre pays et de tous les facteurs qui lui ont donné sa physionomie telle que nous l'ont léguée nos ancêtres. Mais nous devons détruire une distinction qui pourrait se baser sur le fondement même de notre conviction. Si nous marchons — pourriez-vous dire — à la conquête de notre autonomie historique sur le terrain politique et religieux, ne pourrions-nous un moment faire céder le poids des raisons apportées par vous, en donnant seulement la main à l'adversaire, sans abandonner nos positions spirituelles et sans faire un pas vers l'abîme qui nous sépare de lui ?

Il n'est pas permis de faire un mal pour procurer un bien.

Non ! cette distinction n'affaiblit en rien ce que nous avons avancé. D'abord parce que, pour un catholique, la première des raisons est celle de l'autorité, quand il s'agit des intérêts spirituels et de ceux qui, sans être purement spirituels, se rapportent cependant à la conduite morale et à la vie éternelle. Ensuite parce qu'il n'est pas permis de faire un mal pour procurer un bien, et l'on ne peut faire passer la politique avant la religion. Avant la patrie, il y a Dieu, qu'il faut aimer au-dessus de tout. Enfin, il est souverainement dangereux de pactiser avec un ennemi tenace, puissant, irréductible, tel que se présente celui qui, aujourd'hui, prétend à l'hégémonie sur toute l'Espagne; parce que la fidélité aux pactes n'oblige pas à ceux qui sont faits sans Dieu, fondement unique de toute obligation ; parce que le communisme veut tout, et parce que, au terme de la lutte, quand vous vous trouverez être réduits à la minorité, face à un ennemi irréconciliable vu ses

principes et son objectif social, vous vous verrez dans la situation lamentable qui est celle des minorités dans les régimes autocratiques, vu que le communisme a réalisé dans la vie sociale cette antilogie de régimes politiques.

Adjuration paternelle des pasteurs à leurs fidèles.

Méditez ce que nous vous disons, nos très chers Fils. Pensez que la ruine de l'Espagne est la ruine de tous. En elle, comme dans le sein d'une mère, trouvent place tous ses fils, sans perdre pour autant leur physionomie particulière. Un régime de sagesse et de compréhension peut en Espagne régler toute aspiration légitime. Votre attitude d'aujourd'hui pourrait être le gage de futurs avantages, comme elle pourrait vous ménager la perte définitive de ce que nous aimons le plus après Dieu. Vous ne manquerez pas de mentors qui, dans ces heures d'extrême gravité, vous indiqueront les chemins que vous avez à suivre.

Entre temps, Fils très aimés, nous sommes là, le cœur et les mains tendus vers Dieu, pour qu'il abrège les jours de l'épreuve que nous traversons. Que le souvenir des morts fasse réfléchir les vivants ! Que ceux-là, du haut du ciel, nous obtiennent la paix et des bénédictions pour la religion et la patrie qu'ils ont défendues dans les combats. Voyez la ruine immense que l'ennemi a accumulée dans notre foyer national. Prions tous pour que cesse la présente calamité et qu'apparaisse enfin l'aurore de jours meilleurs. Que le sang des enfants de notre terre fasse germer en elle les fruits d'une grandeur temporelle et de vie éternelle.

Si, comme nous l'espérons avec confiance, très chers Fils, vous écoutez nos gémissements qui vous implorent et prêtez l'oreille aux enseignements fondés sur l'autorité supérieure, nous aurons gagné ce bien précieux qu'il sera versé moins de sang basque, le sang de ceux-là qui sont aussi nos fils très aimés.

Dans ces sentiments, et en vous redisant l'assurance de cet amour profond que nous vous gardons dans le Christ, nous vous renouvelons notre bénédiction, une bénédiction que nous envoyons spécialement à tous ceux qui, en ce moment, se sacrifient pour la religion et la patrie.

Le 6 août, en la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur.

Mateo [Mugica], *évêque de Vitoria ;*
Marcelino [Olachea y Loizaga], *évêque de Pampelune.*

2° Lettre collective de l'épiscopat mexicain (12. 6. 36) (1)

Chers Fils en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Depuis de nombreuses années, on a entrepris auprès de vous une intense campagne de propagande en vue de vous séparer du divin Rédempteur et de sa Sainte Eglise. On a dit et répété que la religion est l'opium que les riches et les prêtres administrent au peuple pour l'empêcher de réclamer ses droits et de réaliser son élévation sociale, économique et morale. On a présenté comme vraies les doctrines du socialisme et du communisme et l'on prétend que vous êtes en extase devant les erreurs prêchées par Karl Marx. On vous promet l'instauration d'u régime qui transformera toute la terre en un para dis de délices où la pauvreté sera définitivemen supprimée. On proclame qu'il y aura une sociét sans classes.

L'épiscopat ne peut se taire.

Nous manquerions à notre devoir de pasteurs de âmes que Jésus-Christ nous a confiées, si nous n nous empressions de vous prévenir du dange imminent qui vous menacerait au cas où vou accepteriez pareilles erreurs ; non seulement il y v du salut éternel de vos âmes, mais encore vous n seriez, dans ce paradis qui vous est promis, pa autre chose que des parias et des esclaves et vou seriez privés de toutes les joies, aussi bien de celle que procure le bien-être matériel que de celles qu Dieu a coutume d'accorder dans l'ordre spirituel Il est d'autant plus urgent que nous vous adression nos paroles de Pères et de pasteurs que cette cam pagne de haine contre le Christ Notre-Seigneur e son Eglise s'est intensifiée et s'est terriblement enve nimée. Les anciens « leaders » sectaires ont ét remplacés par d'autres beaucoup plus exaltés qui pro fessent des doctrines et préconisent des méthode plus destructives encore de l'ordre et du bien.

Le Christ et son Église, rédempteurs de l'ouvrier.

Il est faux que la doctrine de Notre-Seigneur Jésu Christ et la Sainte Eglise s'opposent à votre véritab bien ; au contraire, rien ne procure d'une façon plu sûre et plus efficace la libération effective d l'homme qui vit du travail de ses mains, que l principes proclamés par cette doctrine et appliqu par l'Eglise.

L'égalité suivant la doctrine du Christ.

Les hommes audacieux et malveillants qui veule vous tromper disent que nous sommes absolume égaux, mais ils ont bien soin de se constituer v chefs et vos tyrans et de vous assujettir à une d cipline si rigoureuse qu'elle fait de vous les escla de vos prétendus rédempteurs.

Par contre, la doctrine du Christ proclame véritable égalité de tous les hommes. Nous av la même origine : Dieu ; nous avons la même fi Dieu ; nous avons un même divin Rédempteur Jésus-Christ. Il a répandu son sang pour to absolument pour tous les hommes et s'il en est c ne se sauvent pas, c'est leur propre faute.

Nul, par conséquent, ne peut s'interposer en chacun de nous et Dieu Notre-Seigneur ; person ne peut nous empêcher d'atteindre notre destin De là, le principe de la liberté personnelle ; l'hom ne peut être un moyen pour un autre homn attendu que chacun a une même origine, une mê fin, un même Rédempteur, une même destinée réaliser en cette vie : se sauver. On peut donc plein droit assurer que personne, absolument p sonne, mieux que l'Eglise catholique, ne peut constituer suprême gardien de la dignité personne de la dignité de l'homme.

« Il n'y a ni juif, ni grec, ni serviteur, ni hom libre, s'écriait saint Paul, car vous êtes tous seule chose en Jésus-Christ. » (1)

Ennoblissement de l'homme.

L'homme est libre parce qu'il est un être rais nable se distinguant essentiellement des animaux

(1) Traduction de l'espagnol par *la D. C.* Cette lettre a été publiée en brochure (19 × 14 cm. de 12 pages) avec la suscription suivante : « Instruction pastorale du Vénérable Episcopat national adressée aux ouvriers et paysans de toute la République. » — Les sous-titres se trouvent dans le document.

(1) *Gal.* III, 28.

issent que par instinct ; ennobli par ses hautes nées, par son origine, par son Rédempteur, ses ns sont également ennoblies.

Ennoblissement du mariage.

union de l'homme et de la femme ne doit pas comme fin la satisfaction des basses inclina- de notre nature déchue ; elle est, au contraire, n saint, perpétuel, d'un seul homme avec une femme, devant Dieu et devant les hommes, ue d'établir un foyer, de fonder une famille, onner des enfants à la patrie et de peupler el.

Ennoblissement de la femme.

femme ne peut être une esclave de l'homme ; uit qu'elle a une âme rachetée égale à celle homme, elle ne peut être un vil instrument de r, mais elle est la compagne de l'homme. Est-il de plus digne d'estime et d'admiration que mme chrétienne qui comprend et pratique ses rs, le regard tourné vers le ciel ? « O dieux ortels, s'écriaient les païens dans les premiers s du christianisme, dieux immortels, quelles es que celles des chrétiens ! » Ces exquises s qui ont été la marque la plus glorieuse de mme mexicaine, atteignent, devant l'univers en ration, la plus haute perfection, en la Mère de Dieu, la Vierge Marie.

Ennoblissement des enfants.

enfants ne sont pas les esclaves de leurs its, ainsi que cela se produisait durant les tristes du paganisme ; mais ils constituent un don que les parents reçoivent et dont ils ont un te strict à rendre au Seigneur de l'univers

Ennoblissement du travail. — Salaire juste.

travail, l'activité de l'homme, n'est pas une handise livrée au libre jeu de l'offre et de la nde ; c'est, au contraire, quelque chose de très , parce que c'est, d'une certaine manière, une de l'homme, qui doit forcément participer dignité reconnue à l'homme. Il n'est pas per- de trafiquer avec le travail de l'homme comme afique avec le travail d'une bête. Ce trafic fut gné par la théorie libérale, à sa grande honte, prévalut au Mexique à partir du moment où ce ne s'empara des destinées de notre patrie.

mme conséquence de ces principes justes du olicisme, découle l'obligation de payer un salaire qui ne sera pas, assurément, celui qu'accepte availleur contraint par l'extrême besoin, mais qui doit être suffisant pour l'entretien d'un ier sobre et de bonnes mœurs. Et comme nme ne vit pas isolé, mais qu'il forme une lle, ce salaire doit pouvoir suffire à couvrir les nses nécessaires d'une famille moyenne.

se accomplit sa mission en sauvant les âmes, mais e recherche l'ordre dans la société et se préoccupe la satisfaction des nécessités de l'homme.

est faux que l'Eglise veuille accomplir sa mis- sans se soucier de subvenir par des moyens pra- s aux besoins des travailleurs et qu'elle se borne oclamer théoriquement les principes de justice charité.

oubliez pas, chers Fils dans le Christ, que s'il bien certain que la mission de l'Eglise est le éternel des âmes, l'Eglise sait aussi que ces âmes sont unies à des corps et que corps et âmes forment la société et qu'il faut, en conséquence, prendre les moyens convenables pour satisfaire aux nécessités inhérentes à l'homme. Or, la satisfaction de ces besoins, dont un grand nombre sont d'ordre matériel, constitue un moyen propre pour que l'homme mène une existence ordonnée et vertueuse. La possession d'une certaine quantité de biens matériels est nécessaire pour la pratique du bien et de la vertu, dit saint Thomas d'Aquin. « J'ai pitié de ces foules » (1), dit Jésus-Christ après leur avoir enseigné sa doctrine, et il fit le miracle de la multiplication des pains et des poissons.

L'intervention de l'État d'après la doctrine de l'Église

Pour obtenir cet ordre convenable dans la possession et la distribution des biens *matériels*, pour que règne la justice dans les relations du capital et du travail, la doctrine catholique, reconnaissant toujours la légitimité du droit de propriété, ne supprime pas le droit de l'Etat, comme le fait la théorie libérale, afin que la force des lois et des institutions appuie l'action des travailleurs et que s'établissent les bases convenables dans le contrat du travail, à savoir : juste salaire, repos dominical, limitation des heures de travail, juste indemnité, etc., pour le bien de l'ouvrier et de sa classe.

Droit d'association en faveur de l'ouvrier.

Mais non seulement notre doctrine admet le droit qu'a l'Etat de garantir les droits du travailleur, elle reconnaît encore et elle a toujours reconnu en faveur de ce dernier le droit de s'organiser en œuvres et institutions sociales qui le rendent fort et lui donnent la représentation nécessaire pour entrer en relations avec le patron.

Ce n'est pas là chose nouvelle dans l'Eglise : chaque fois qu'elle a pu librement faire sentir sa bienfaisante influence, elle a organisé dans les sociétés ce qu'on appelle la démocratie chrétienne, qu'un des plus illustres sociologues catholiques a définie en ces termes : « Une organisation telle de la société que, dans son sein, toutes les forces sociales, juridiques et économiques, dans la plénitude de leur développement, coopèrent proportionnellement au bien commun de la société, leur action tournant en définitive au profit des classes populaires. »

Méditez, chers Fils, ces pensées, et voyez si parmi les doctrines de haine qu'on vous prêche il y a quelque chose d'aussi profond, d'aussi noble, d'aussi fécond pour le bien.

Associations du moyen âge et institutions sociales catholiques contemporaines.

Que furent, demandez-le aux leaders, que furent en réalité les associations du moyen âge, sinon des institutions syndicales ayant atteint, au fond, leur perfection, et animées de l'esprit chrétien ? Que signifie cette admirable floraison d'œuvres et d'institutions sociales qui, même au milieu de mille difficultés que les gouvernements sectaires suscitent à l'Eglise, ont surgi, au souffle vivifiant du Christ, dans les temps modernes ? C'est un fait certain que ce ne sont pas ces œuvres et institutions qui ont déchaîné les bourrasques des mouvements ouvriers fomentés par ceux qui haïssent le Christ ; elles ne tendaient, en effet, qu'à obtenir le véritable bien de l'ouvrier, sa libération effective, et non la satisfacion des désirs immodérés des faux rédempteurs.

---

(1) *Marc.* VIII, 2.

Le droit de propriété d'après la doctrine catholique.

L'Eglise possède aussi une doctrine qui lui est absolument propre concernant la nature de la propriété. Ce droit ne signifie pas la faculté illimitée pour l'homme de faire ce qui lui plaît des biens matériels qui lui sont propres; car s'il est certain que la propriété individuelle est un droit, le propriétaire a une haute mission à remplir au sein de la société civile, et dans l'usage et l'emploi qu'il fait de ce bien économique il est obligé d'avoir toujours en vue ses destinées éternelles. « L'homme, lit-on dans l'Encyclique *Rerum Novarum*, citant saint Thomas d'Aquin, l'homme ne doit pas considérer les biens extérieurs comme à lui propres, mais comme communs, c'est-à-dire de telle sorte qu'il en fasse facilement participer les autres quand ils en ont besoin. »

Usure vorace et capitalisme sans entrailles.

Mais, non seulement la doctrine catholique impose l'obligation générale de venir en aide aux nécessiteux, elle a été encore, de tout temps, une digue contre le luxe exagéré des riches sans conscience. Est-il quelqu'un qui surpasse l'Eglise en efforts pour empêcher les excès de l'usure vorace et les injustices inouïes du capitalisme sans entrailles ? Et où trouver un enseignement plus précis et plus vigoureux que celui de la théologie catholique concernant les abus du capital ?

Léon XIII et la petite propriété.

Bien plus, le Souverain Pontife Léon XIII, dans l'Encyclique déjà citée, se faisant l'écho des enseignements traditionnels de l'Eglise elle-même, a déclaré qu'il *est nécessaire que les propriétaires soient très nombreux parmi le peuple.*

Cette formule sans grand apparat est d'une transcendance profonde. Elle veut dire que les particuliers, les associations et institutions sociales et l'Etat doivent agir de telle sorte que la propriété soit finalement accessible au plus grand nombre possible d'individus et de familles dans un pays. De cette façon, la population se fixe, s'enracine dans la terre qui la nourrit ; il se forme des classes rurales fortes, unies, saines d'âme et de corps, patriotes, qui savent, aux époques de crises sociales ou politiques, défendre la justice et l'ordre, défendre la liberté, et quand la patrie est en danger, donner généreusement leur sang pour la conserver dans son intégrité.

Les lois de réforme et le problème agraire.

Cependant, ce postulat ne peut devenir une réalité si l'on détruit la vie des corporations, ainsi que le firent les auteurs des lois dites lois de réforme, promulguées au milieu du XIX[e] siècle, en pleine lutte sectaire, qui détruisirent la propriété communale et collective, émiettèrent et dispersèrent le patrimoine des peuples. Aussi, les véritables auteurs du problème agraire ont-ils été les législateurs révolutionnaires antichrétiens de cette époque ; voilà pourquoi les auteurs de ces lois furent si vantés par la Franc-Maçonnerie. On voulait, au moyen de ces lois, détruire l'influence de l'Eglise en réduisant à néant ses propriétés ; alors le capitalisme et la grande propriété plantèrent dans les chairs endolories du peuple mexicain leurs serres inexorables, conséquence inévitable de la suppression de la propriété collective et de l'appauvrissement de l'Eglise qui était toujours disposée à employer ses biens, et elle le fit souvent, pour le soutien économique des classes moyennes et pauvres.

Conditions indispensables pour résoudre le problème agr

Difficilement se résoudra le problème de l'ac sion à la propriété de la terre du plus grand nom possible de ceux qui vivent du travail de leurs ma en distribuant les terres, si par ailleurs on ne pare pas techniquement ceux qui doivent les exp ter, si l'on ne met pas à leur disposition des c taux dans des conditions qui permettent d'aider futur propriétaire à se libérer, et si l'on ne pr pas les mesures législatives efficaces pour empêc que le petit propriétaire ne gaspille, faute de pr ration, son patrimoine.

« Il n'y a qu'à prendre des terres là où il existe ! » a-t-on dit. Qu'en est-il résulté ? Le nouv titulaire du bien n'est pas, en réalité, maître d terre ; il ne se sent pas garanti dans son explo tion ; il craint à chaque instant qu'au moyen l'intrigue ou de la violence, ou à la suite de quel changement politique, ne lui soit arrachée la por qui lui a été assignée pour être mise, faute de ga ties, à la disposition du despote, de l'avent politique, lequel ne peut vivre que de l'agita inféconde et cherche toujours à tirer rapiden profit de sa situation précaire, transitoire, au judice des travailleurs des champs. On préten obtenir en faveur de ces derniers une réelle ém cipation et on les a plongés dans les horreurs intrigues politiques et dans une condition vo de la servitude.

La solution pratique du problème agraire conforme à l'action sociale catho

Pour satisfaire aux conditions nécessaires ex par la nature même des choses et pouvoir former des classes rurales bien organisées, l'a sociale catholique au Mexique a signalé les m qui convenaient, au temps où le pays vivait le régime libéral (si funeste pour les intérêt l'ouvrier et du paysan), puis elle indiqua autres ressources la création de banques agr de crédit populaire. Ceci se produisit bien avant l'on ne remarquât les premiers symptômes des vements à main armée, et si le projet tenda résoudre le grave problème échoua, ce fut parce la dictature totalitaire s'opposa à l'entreprise. ce domaine, on n'est pas arrivé à organiser qu chose de solide, bien qu'on ait, c'est certain, des banques de cette nature, tant il est vrai la haine ne construit rien.

L'Église au Mexique.

Il en est qui affirment que ce n'est pas, à prement parler, la doctrine catholique qui f mal de l'ouvrier, mais que, en ce qui concer Mexique, c'est l'Eglise qui, dans notre patr failli lamentablement à sa mission rédemptrice.

C'est faux. Dites-nous quels furent ceux qui terposèrent entre le conquérant et les races conq Est-ce que ce ne furent pas les missionnaire divers Ordres religieux, les Frères, qui se c tuèrent les défenseurs et les protecteurs des In qui les éduquèrent et les tirèrent des horreur sacrifices humains et de l'idolâtrie inique, pou élever jusqu'aux bienfaits de la véritable ci tion ? Gloire impérissable de l'Eglise et de l'Es catholique qui jamais ne désespérent de la réd tion de l'indigène, gloire qui restera gravée toujours dans les pages de notre histoire et celles de l'histoire universelle. Il y a plus formation de la nationalité mexicaine a (fusion de deux races, la conquise et la conqué

le creuset de la foi chrétienne) est due à cette e héroïque de rédemption. Si l'Eglise n'avait éclaré avec Paul III que les Indiens sont capables cevoir les sacrements, si les missionnaires pleins légation n'étaient pas intervenus en faveur de droits et de leurs intérêts, si la couronne espa- ne s'était pas inspirée des principes catholiques élaborer son admirable législation à l'usage ndiens, le sort de ces derniers aurait été iden- à celui des indigènes vivant dans les contrées nises par les protestants : l'extirpation cruelle, acable, organisée systématiquement jusqu'à la ration des divers peuples établis dans ces régions. idérez le pays voisin conquis par les protestants ngez au crime énorme commis contre les Peaux- es et maintes autres tribus qui furent réduites oussière par la férocité des blancs.

r contre, considérez la série infinie des œuvres ute sorte que l'Eglise inspira, établit et soutint it des siècles, en faveur des classes de travail- l, des humbles et des nécessiteux.

is vint ce qu'on appela la Réforme. Bien que ise se trouvât, par suite de la spoliation opérée dans des conditions extrêmement précaires, prouva dans notre pays la vérité de ce qu'a dit un de ses ennemis : « C'est l'éternelle rebâ- ise. » Innombrables sont les œuvres de tout que, malgré la sourde et persistante hostilité gime libéral, elle mène à bonne fin d'une ma- admirable.

Effondrement du libéralisme, ffondrement du socialisme et du communisme.

libéralisme, système caduc, s'est effondré : il onne pas la véritable prospérité aux peuples, et évident qu'il rend esclaves les travailleurs. Le lisme et le communisme ont pareillement ué : ils ont plongé les sociétés dans la plus ise servitude et établi le régime de la faim et misère. C'est que, aussi bien le premier que les autres, méconnaissent les lois de la nature, c'est s prétendent violenter les principes fondamen- nécessaires de la vie sociale ; c'est qu'on entend ser Dieu de la société ; c'est qu'on veut enfin r dans tous les cœurs la haine contre lui. Mais ture et son divin Créateur se vengent en châ- les rebelles insensés et en montrant par l'élo- ce terrifiante des faits qu'au lieu de la félicité nise au travailleur, c'est pour lui la ruine et la adation.

Dans le Christ seul est le salut.

yez bien convaincus, chers Fils, qu'en Jésus- st seul est le salut, parce qu'en lui seul est la n d'être et la source du véritable amour qui ète l'homme ; en lui seul nous trouverons la able philosophie de la douleur, patrimoine de nanité.

pouillez-vous des préjugés que l'ignorance et la e ont semés dans vos cœurs, et persuadez-vous seule, la doctrine catholique procure la for- définitive des problèmes humains et leur solu-

Karl Marx, faux docteur.

croyez pas trouver cette solution dans les théo- surfaites de Karl Marx, présenté comme une ce de Messie et de docteur suprême des travail- . Ses enseignements sont des sophismes ; ils puient sur de faux principes : il est faux de dire la vie des peuples ne doit s'inspirer que de cipes matériels ; impérieuse pour l'humanité est néorie de la « conception matérialiste de l'histoire », parce que le bonheur des peuples et des sociétés est attaché plus encore à la culture spirituelle qu'aux intérêts matériels, et que l'âme de l'homme est immortelle et lutte en cette vie, cherchant, malgré sa misère, le ciel et les choses invisibles.

Les classes sociales et le catholicisme.

N'écoutez pas ceux qui prêchent une société sans classes. C'est impossible. Pourriez-vous imaginer un corps humain qui ne soit composé que de pieds, de mains ou de têtes ? Les sociétés humaines sont indispensables pour la vie commune des hommes, pour que règne l'ordre entre eux ; cela est si vrai que les ennemis mêmes de la hiérarchie sociale se constituent en aristocrates de la révolution : millionnaires à la vie fastueuse, leaders, chefs, maîtres despotiques du sort des travailleurs. N'entrez pas en lutte, chers Fils, contre la nature : vous seriez écrasés !

Remarquez, en outre, que les aristocraties sans Dieu prétendent toujours, immanquablement, se substituer à Dieu lui-même ; nous en avons des exemples récents dans notre pays. Au contraire, les classes sociales véritablement chrétiennes veulent se soumettre, en s'en inspirant, à la sévère doctrine chrétienne de la démocratie chrétienne. La marque caractéristique d'une vraie classe dirigeante *est de servir et non d'être servie.* Un illustre prélat, gloire de l'épiscopat allemand, Emmanuel von Ketteler, précurseur de Léon XIII en ce qui concerne les principes sociaux, a écrit les vigoureuses phrases suivantes :

« Appliquons, dit-il, à la société civile la comparaison que l'Apôtre applique à l'Eglise : celle du corps et de ses membres. L'existence de toutes les classes sociales avec leur caractère propre est ainsi justifiée, d'une certaine manière, par Dieu. Cependant ces classes sociales, ou plutôt ceux qui les forment peuvent réclamer ce titre si l'idée divine — la seule qui puisse leur servir de fondement et les rendre acceptables — les anime réellement. Si cette idée vient à disparaître, l'homme sera d'autant plus digne de mépris que plus haute sera la condition dans laquelle Dieu l'a placé. L'apôtre qui perd son zèle n'est plus bon qu'à être foulé aux pieds des hommes. De même la classe élevée qui oublie ses devoirs, qui s'adonne au luxe, qui se livre aux plaisirs, à la paresse, à l'orgueil, n'est bonne elle aussi qu'à endurer le même sort. »

Les enseignements pontificaux.

Lisez, relisez, méditez les enseignements contenus dans les lumineuses encycliques de S. S. Léon XIII et de S. S. Pie XI : l'encyclique *Rerum novarum*, dont le monde écouta avec admiration, il y a déjà un certain temps, les enseignements pleins de doctrine vigoureuse, limpide et profondément humaine, et l'encyclique *Quadragesimo anno* qui est venue confirmer et perfectionner la doctrine contenue dans la première.

S'il est impossible à quelques-uns d'entre vous de se livrer à ce genre d'étude, qu'ils écoutent ceux qui sont à même de leur expliquer le fond de ces enseignements définitifs pour le salut de la société et de l'ouvrier lui-même.

La corporation.

Puis, préparez-vous à entreprendre résolument l'œuvre grandiose de l'organisation de notre patrie sur la base de la corporation et à établir l'Etat sur ses solides principes. Le monde est désabusé du libé-

ralisme, il le sera bientôt du communisme : l'idée catholique commence à donner vie et puissance à l'organisation sociale et économique qui reconnaît comme base les associations. L'histoire contemporaine enregistre deux noms illustres d'hommes d'Etat catholiques : Dollfuss en Autriche et Olivier Salazar en Portugal.

La Vierge de Guadeloupe.

Acceptez les enseignements de Celle qui fut l'auteur de notre nationalité et de notre patrie. Songez, avec une immense gratitude, que la Vierge de Guadeloupe, Mère de notre cher Mexique, symbole sublime de notre patrie, est prête à laisser tomber, telle une pluie bienfaisante, toutes les grâces et toutes les bénédictions dont est dépositaire la sainte Eglise, Epouse immaculée de l'Agneau.

La patrie mexicaine.

Ayez donc foi dans les grandes destinées du Mexique et de l'Eglise en notre patrie. Repoussez avec indignation tout ce qui est de nature à affaiblir l'amour que nous lui devons, car c'est notre mère ; or, quand les fils la regardent avec mépris ou indifférence, c'est que la vie de l'idéal a cessé et que s'ouvre définitivement l'ère des fautes et des trahisons ; on oublie le foyer, les traditions ; on oublie la Sainte Vierge et la religion bénie de son Fils crucifié.

Ce malheur n'arrivera pas, car la Très Sainte Vierge n'est pas venue subir un échec au Mexique, et parce que la patrie et la religion catholique ont été scellées chez nous avec les douleurs et le sang de nombreux héros et de nombreux martyrs.

Comme gage des dons divins, recevez, très chers Fils, la bénédiction que nous vous accordons au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Mexico, D. F. 12 juin 1936.

Leopoldo [Ruiz y Florès], *archevêque de Morelia, délégué apostolique.*
Martin [Tritschler y Cordova], *archevêque de Yucatan.*
Jose Othon [Nunez y Zarate], *archevêque d'Oaxaca.*
Jose Maria [Gonzalez y Valencia], *archevêque de Durango.*
Pedro [Vera y Zuria], *archevêque de Puebla.*
Jose Guadalupe [Ortiz y Lopez], *archevêque de Monterrey.*
Jose [Garibi Rivera], *archevêque de Guadalajara.*
Luis [Martinez], *archevêque titulaire de Mistia et coadjuteur de Morelia.*
Jose Ignacio [Marquez], *archevêque de Bosporus et coadjuteur de Puebla.*
Jose Amador [Velasco], *évêque de Colima.*
Jesus Maria [Echavarria], *évêque de Saltillo.*
Ignacio [Placencia y Moreira], *évêque de Zacatecas.*
Emeterio [Valverde y Tellez], *évêque de Léon.*
Manuel [Arce y Ochotorena], *évêque de Zamora.*
Juan [Navarrete], *évêque de Sonora.*
Rafael [Guizar y Valencia], *évêque de Vera-Cruz.*
Gerardo [Anaya y Diez de Bonilli], *évêque de Chiapas.*
Antonio [Guizar y Valencia], *évêque de Chihuahua.*
Francisco [Gonzalez y Arias], *évêque Cuernavaca.*
Agustin [Aguirre y Ramos], *évêque Sinaloa.*
Nicolas [Corona], *évêque de Papantla.*
Jose de Jesus [Manriquez y Zapa *évêque de Huejutla.*
Jenaro [Mendez y del Rio], *évêque Huajuapan de Léon.*
Serafin Maria [Armora y Gonza *évêque de Tamaulipas.*
Luis Maria [Altamirano y Bul *évêque de Tulancingo.*
Jose de Jesus [Lopez], *évêque de Agu lientes.*
Vicente [Camacho], *évêque de Tabasco*
Leopoldo [Diaz Escobar], *évêque de lapa.*
Guillermo [Tristschler], *évêque de Luis Potosi.*
Luis [Guizar], *évêque de Campêche.*
Jesus [Villareal], *évêque de Tehuant*
Marciano [Tinajero], *évêque de Quere*
Manuel Pio [Lopez], *évêque de Tacam*
Anastasio [Hurtado], *évêque de Tepi*
Maximino [Ruiz y Florès], *évêque titu de Derbe et vicaire capitulaire de Me*
Francisco [Campos y Angeles], *év titulaire de Doara.*
Carlos [Mejia], *évêque titulaire de de Galatie.*
Vicente [Castellanos y Nunez], *év titulaire de Marciana.*
Leopoldo [Lara y Torres], *évêque laire d'Halicarnasse.*
Alejandro [Ramirez], *vicaire aposto de Californie inférieuré.*

ACTION COMMUNISTE

Complot soviétique contre la patrie fran

11-12 juin 1936

M. Jacques Bardoux publie, dans la *de Paris* (15. 8. 36), un article que nous duisons *in extenso* et à titre documentaire

Un complot est tramé qui, s'il aboutit, assure tauration de la dictature rouge et ouvre nos tières à l'invasion allemande. J'ai le devoir révéler. Presque tous les faits que je citera connus de la justice et du gouvernement.

I — PRÉFACE HISTORIQUE

Et d'abord, une courte *préface historique.*

En *juillet 1920*, furent adoptés les statuts d ternationale communiste, qui porte aussi le de IIIe Internationale ou de Komintern, et d siège est à Moscou.

Ces statuts établissent, sur les partis nati simples sections d'un parti mondial, le c autoritaire d'une centralisation dictatoriale.

Article 1er. — L'Internationale communiste est nisation des partis communistes des différents un parti communiste mondial.

Art. 14. — Toute décision prise dans les cong partis locaux, ainsi que celles des comités centraux être annulées et modifiées par le comité exécutif.

[...]r. 15. — Les décisions du comité exécutif sont obli[...]es pour toutes les sections et doivent être immé[...]ment appliquées par celles-ci.

[...] comité exécutif, dans lequel les communistes [...]ais ont trois représentants, est élu par le con[...] mondial. Il se réunit deux fois par an. Les [...]es sont expédiées par son bureau ou *Præsidium* [...]r le secrétariat général.

[...]ux militants français, les anciens syndicalistes [...]it et Lefèbre, en juillet 1920, désapprouvèrent [...] centralisation dictatoriale. Ils furent confiés au [...]rade Dzerjinsky, chef de la *Tchéka*, et, dans [...]voyage de retour, disparurent mystérieusement [...]er Blanche.

[...] assises du parti communiste sont constituées [...]es « cellules d'entreprises », qui sont désignées [...] des numéros d'ordre. Leurs noms, leurs [...]ses, leur composition, sont tenus secrets. Seul, [...]mité central les connaît. Des instructeurs tech[...]s, désignés et mandatés, servent d'agents de [...]n avec les « cellules d'entreprises », les [...]ités des rayons » et les « comités de régions ». [...]ntralisation dictatoriale, indispensable pour l'ac[...]révolutionnaire, est donc réalisée au sein des [...]ns nationales, comme au sein du parti mondial.

[...] Komintern (1) a, en Europe, cinq bureaux [...]anents : Paris, Bâle, Prague, Amsterdam et [...]nhague, divisés en cinq services : finances ; [...]n et propagande ; service secret ; organisation [...]ntrôle ; courrier.

[...] bureaux permanents sont reliés à Moscou par [...]missaires. Aux bureaux permanents sont rat[...]s des instructeurs techniques (2). Et, d'autre [...] chacun de ces bureaux dirige, dans son sec[...] l'action du *Secours rouge international* et de [...]*rnationale des Syndicats rouges* ou *Profintern.*

Le bureau de Paris.

[...] bureau de Paris contrôle les partis commu[...] de France, Belgique, Italie, Portugal et Suisse. [...]omprend 11 membres : Thorez, Marty, Cachin, [...], Carlandi, Diaz, Dolores dite Passionaria, Van [...]cken, Jacquemotte, Keyros, Paneti.

[...] service financier est dirigé par l'Italien Ercoli, [...] du communiste allemand Willy Muntzerberg, [...] éditeur à Montparnasse.

[...] service d'édition et de propagande est dirigé [...]Thorez, assisté par Eugène Kreydt, successeur [...]meux espion Eberlein.

[...] service secret est dirigé par Marty, récemment [...] par l'agitateur hongrois Farkas.

[...] service d'organisation et de contrôle est dirigé [...] communiste belge Jacquemotte.

[...] service des courriers, dirigé par Weisskop, qui [...]aillé à Prague, utilise la valise diplomatique de [...]assade des Soviets, pour correspondre avec le [...] de Moscou.

[...] *26 juillet 1935*, au cours du VII[e] congrès, une [...]se est remise à Staline, au nom du parti communiste français, par Thorez, Cachin, Gitton, Semard, Monmousseau, Marty, Duclos, etc.

> Nous allons toujours suivre des ordres, qui sont les ordres du chef génial des masses prolétariennes. Nous jurons de placer au premier plan les intérêts de la Révolution du Front unique et aussi la lutte contre l'impérialisme dans les colonies et dans les pays de protectorat. Au moment décisif des révolutions, nous sommes sûrs de la victoire, puisque nous avons derrière nous l'Internationale communiste. C'est le parti mondial de tous les communistes, auquel nous jurons obéissance absolue. En avant, sous la bannière de Lénine et de Staline !

Plan du mouvement à déclencher.

C'est au cours de ce congrès de juillet 1935 que l'Allemand Pieck dressa le *plan du mouvement à déclencher :*

> La révolte armée doit être conçue comme une action commune de l'ensemble de la classe ouvrière. Nous ne pouvons l'organiser actuellement qu'à travers un gouvernement de front populaire.
>
> Pour atteindre l'unité d'action, la classe ouvrière passera par une série de mouvements de grèves. Celles-ci doivent être dirigées par les noyaux révolutionnaires, dans les Syndicats ouvriers. Il faudra... employer des méthodes nouvelles, qui détruisent le fétichisme de la propriété capitaliste ; constituer des comités d'usines et d'entreprises, qui préparent la grève insurrectionnelle, première partie de la révolte armée.
>
> Le but à atteindre est le renversement du régime bourgeois et l'installation du pouvoir soviétique.

Un peu plus tard, le 23 août 1935, Dimitrov rédigea pour le bureau de Paris des instructions détaillées. En voici le texte :

> 1° Obtenir l'établissement du front unique, non seulement dans le domaine politique, mais aussi dans le domaine économique pour organiser la lutte contre l'offensive du capital ; briser par son élan la résistance opposée au front unique par les chefs de la Confédération générale du travail réformiste ;
>
> 2° Obtenir la réalisation de l'unité syndicale en France : syndicats uniques sur la base de la lutte des classes ;
>
> 3° Entraîner dans le mouvement antifasciste de larges masses paysannes, les masses de la petite bourgeoisie, en réservant à leurs revendications quotidiennes une place spéciale dans le programme du Front populaire antifasciste ;
>
> 4° Consolider au point de vue organisation et élargir encore le mouvement antifasciste déjà déployé, par la création en masse d'organismes électifs sans parti du Front populaire antifasciste, plus larges que les partis et organisations de travailleurs existant actuellement en France;
>
> 5° Exercer une pression pour obtenir la dissolution et le désarmement des organisations fascistes, en tant qu'organisations de conspirateurs contre la République et d'agents de Hitler en France ;
>
> 6° Faire en sorte que l'appareil d'Etat, l'armée, la police, soient épurés des conspirateurs préparant le coup d'Etat fasciste ;
>
> 7° Développer la lutte contre les dirigeants des cliques réactionnaires de l'Eglise catholique, un des principaux remparts du fascisme français ;
>
> 8° Lier l'armée au mouvement antifasciste en créant, dans son sein, des comités de défense de la République et de la Constitution contre ceux qui veulent se servir de l'armée pour un coup d'Etat anticonstitutionnel ; ne pas permettre aux forces réactionnaires de France de faire échec à l'accord franco-soviétique, qui défend la cause de la paix contre l'agression du fascisme allemand.

Tels sont les liens étroits qui rattachent le parti communiste français au Komintern de Moscou, à son bureau de Paris et à l'ambassade des Soviets.

[...] *Les émissaires du Komintern.* — Parmi les émis[...] du Komintern ayant qualité pour invalider les déci[...] du parti communiste français, citons : Armand et [...]t Hammer, Stephan Ulam, Ercoli, Coenen, Schmidt, [...], Zapotosky.

[...] *Les instructeurs techniciens.* — Des instructeurs [...]attachés en permanence au bureau du Komintern. [...]es viennent souvent en France. Ce sont : Fritz [...] Hans Behrend, Friedrich, J. Rada et Joseph Abar, [...]escendent d'ordinaire dans un hôtel de la rue de [...]e, à proximité de la Représentation commerciale [...]ique où travaille le camarade Sadovsky, agent de [...]1 (*Gringoire*, numéro du 3 juillet 1936).

II — LE COMPLOT

1. La préparation.

Le complot entrepris sous la direction de la section française du parti communiste, avec la collaboration de la IIIe Internationale, du bureau de Paris et du *Præsidium* de Moscou, du Secours rouge et du *Profintern*, avec la connivence de l'ambassade des Soviets et la collaboration de plusieurs de ses services et agents, a un but certain. En présence des visées de l'impérialisme hitlérien et des menaces de conflit russo-allemand — mettre la main sur la France et son gouvernement, afin de détourner vers la terre française les appétits du Reich. Moscou sait que notre peuple refusera de marcher au secours de Staline. Une guerre franco-allemande est donc, pour la dictature soviétique, un abcès de fixation. Elle permettrait à la fois d'éviter une défaite et d'étendre la révolution. Double résultat. Double bénéfice.

Et comme Paris et sa banlieue sont parsemés d'îlots russes et envahis par des juifs allemands — presque tous marxistes et révolutionnaires, car Hitler n'a expulsé que ceux-là, — étant donné que le nombre de millions dépensés pour la propagande — une centaine en deux ans — et le nombre de députés communistes élus en mai dernier — soixante-douze — ont dépassé les calculs et les espoirs du *Komintern*, l'occasion paraissait favorable pour tenter de prendre le pouvoir.

Trois étapes dans la préparation du complot.

1re étape : Galvaniser l'extrémisme.

Il est représenté par ces éléments de la IVe Internationale, dont le fondateur fut Trotsky, et qu'avait éliminés la IIIe.

En mars et avril 1936, Nicolas Boukharine, jadis débarqué du *Komintern*, en raison de ses sympathies pour Trotsky, fut chargé par le *Præsidium* d'une inspection des bureaux permanents, avec ordre de prendre contact à Prague, à Amsterdam et à Paris, avec les éléments trotskystes. Un rapprochement fut effectué avec Trotsky lui-même. La caisse du trésorier de Paris, Jean Mechler, reçut des fonds importants. Un congrès devait aboutir à la création de la section française de la IVe Internationale — « parti ouvrier internationaliste, bolcheviste, léniniste ».

Au même moment, Ercoli adressait en allemand, aux cellules d'Alsace et de Lorraine, copie des instructions du *Komintern*.

Le gouvernement de front commun devra hâter la formation d'un gouvernement révolutionnaire de Soviets. A cette fin, il veillera :

1° A ce que soit dissocié l'appareil gouvernemental et paralysé l'Etat bourgeois libéral, par l'exclusion des éléments fascistes de l'armée, de l'administration et de la police;

2° A ce que soient consolidées les organisations révolutionnaires, les masses prolétariennes et les troupes d'assaut ouvrières, appelées à édifier rapidement le pouvoir des Soviets, sous la direction du parti communiste ;

3° A ce que soient dissociés le parti socialiste et les autres partis du Front populaire, en vue de conduire les troupes d'assaut révolutionnaires contre l'Etat bourgeois ;

4° En France, il faut, en particulier que, lors des conflits sociaux, soit sapé l'ensemble de l'économie capitaliste par des grèves partielles et générales, en même temps que seront éduquées révolutionnairement les masses ouvrières et développées dans les cadres communistes, de sorte qu'en cas de difficultés avec le gouvernement de Front populaire, ces masses puissent poursuivre leur mission révolutionnaire, indépendamment des alliances avec les partis bourgeois (radicaux, socialistes de toutes nuances). Cela importe plus que les succès momentanés, telles les petites améliorations de salaires. Cependant, les reven[...]tions ouvrières du jour doivent être utilisées comme [...]plins en vue de déclencher de grands mouvements.

2e étape :

Bolcheviser la Confédération générale du travail (C.G

Le bureau européen, boulevard Magenta, de [...]ternationale des Syndicats rouges — le *Profin[...]* — reçut la visite d'un des grands dignitaires [...] gouvernement soviétique, le camarade Nicolas So[...]nik. Leurs cellules furent chargées de prépare[r la] grève insurrectionnelle, à l'insu de la C. G. T. [...] devait éclater le 26 mai, à 9 heures du matin, [...] les établissements Nieuport, à Issy-les-Moulineau[x].

3e étape : Mobiliser le comité central du parti commun[iste]

Il se réunira dans un secret absolu, le 25 ma[i] l'Hôtel de Ville d'Ivry.

Le comité d'organisation et d'action, compos[é] Marty, Duclos, Semard, Dewez et Henaff, répl[...] du comité révolutionnaire formé en 1917 par Lé[nine] et Trotsky contre le cabinet socialiste Keren[sky] communique les détails de l'action projetée.

Grâce au concours des cellules secrètes com[mu]nistes, la méthode de la *grève sur le tas* put [...] choisie. Il convenait « d'habituer les ouvriers e[t le] public à cette idée, qu'usines et fabriques ap[par]tiennent aux travailleurs ».

Les *cellules centrales spéciales* furent aler[tées] ainsi que la *brigade de choc*.

Avant de déclencher l'ordre de grève, le co[mité] d'organisation et d'action s'assura la collabora[tion] du *Secours rouge international*, dirigé de M[os]c[ou] par Hélène Stassova et qui dispose, à Paris et [dans] la banlieue, de près de 500 locaux ou comités.

Dès le 27 mai, trois hommes : Carrez, Rius [et le] Polonais Lipski, assistés de cinq propagandistes [am]bulants, dont plusieurs Polonais, furent charg[és de] l'agitation parmi les journaliers agricoles.

2. Déclenchement du complot.

Si l'on dresse la carte, non seulement gé[ogra]phique, mais économique, des grèves, qui [ont] déferlé depuis des semaines, elles révèlent, [avec] une évidente clarté, un plan préconçu.

Les conflits se sont d'abord déroulés dans la [ban]lieue rouge et dans les usines travaillant pou[r la] défense nationale. Lorsqu'une entreprise effectu[ait à] la fois des travaux d'ordre civil et d'ordre mili[taire,] les premiers ateliers continuaient à fonction[ner] seuls, les seconds étaient arrêtés. D'autre part, plusieurs maisons qui exécutaient des comma[ndes] pour le ministère de la Défense nationale, des [plans] confidentiels ont disparu au cours de l'occupa[tion.] Le fait est certain. Il a d'ailleurs été tenu se[cret] grâce à toutes sortes de complicités. Après qu[e les] usines de guerre ont été partiellement ou totale[ment] immobilisées, les organisateurs du mouveme[nt se] sont attaqués aux industries du ravitaillement. [Plus] que toute autre entreprise, les raffineries de p[étrole] ont été, à maintes reprises, paralysées. Elles [l'ont] été notamment à la veille des jeudi 11 et ven[dredi] 12 juin, et dans cette grève à rebondissements [appa]raît la volonté bien nette d'arrêter la circula[tion.] Au cours d'une troisième étape, les grèves on[t été] déclenchées dans les villes de province dont la [pro]duction industrielle ou la situation géograp[hique] présentaient un intérêt particulier au point d[e vue] de la défense nationale : les Flandres, Nancy, [Cler]mont-Ferrand, Lyon, Marseille.

D'autres faits confirment le caractère révol[ution]naire de ces conflits et la participation étra[ngère]

leur déroulement. Aux postes frontières ont été lés, au cours des dernières semaines, des pas- d'estafettes. Les unes se dirigeaient vers elles, centre d'action russe ; les autres, vers magne et vers les bureaux de la *Gestapo*. Les gers ont joué un rôle considérable dans ces its. Chacun a pu constater leur intervention les groupements de la rue. Dans une usine de étallurgie, le chef de la délégation ouvrière était un ois. A Meaux, l'occupation prolongée d'une usine irigée par un nègre. Ailleurs, par un Espagnol. grévistes disposaient de ressources illimitées. une usine occupée de la banlieue rouge, les ers vinrent demander au directeur de reprendre oduction à leur compte et sans patron. « Mais 'ai rien en caisse. Il me faut 100 000 francs régler vos salaires et pour payer les fournis- » Le lendemain, les délégués lui montrèrent hèque de 100 000 francs au nom du maire com- ste de la localité et tiré sur le compte en ue du parti communiste.

occupations n'ont pas été partout pacifiques. eut des cas nombreux de brutalités, voire même s d'hommes. Chaque fois qu'en province ou à un industriel ou un commerçant téléphonait demander l'intervention de la police, il était ndu : « Nous avons l'ordre de ne rien faire. »

complicités et ces succès étonnèrent le parti muniste. Il se crut maître de la situation. me l'agitation s'étendait, comme la population patientait, le dimanche 7 juin, les citoyens Tho- Duclos et Racamond décidèrent de précipiter les s. Au meeting du Palais des Sports, le dimanche n, la violence de langage de Thorez fut inouïe. présence de Léon Blum, il déclare, au milieu enthousiasme indescriptible, que le « parti muniste, qui soutenait loyalement l'actuel gou- ement, n'avait cependant rien de commun avec t *qu'avant peu, il serait au pouvoir. Je le dis camarades ! Avant peu !* » « Ce fut un trépi- ient, un enthousiasme, un débordement de cris aine, dans cette masse de 30 000 personnes, rit un témoin, comme nous n'en avons, pour part, jamais constaté, dans aucune réunion que. Les femmes pleuraient. Les hommes hur- t. Les drapeaux rouges frémissaient. Chose ge, Léon Blum se leva alors et serra longue- les mains de Thorez, tandis que retentissait *ernationale*, chantée par l'assistance debout. » i le devoir de signaler qu'aucun journal n'a é ces faits. Le mardi 9 juin, dans la matinée, le s communiste grandissant, le comité d'action de nouvelles décisions :

Des agitateurs spéciaux furent envoyés en pro- . J'ai pu faire constater leur présence dans le usin et en Provence. Beaucoup de villages furent s par des individus en automobiles, qui prê- nt la religion bolchevique, avec un succès in- able.

La C. G. T. et la C. G. T. U. ayant fusionné, t décidé de rendre indiscutable l'influence com- iste, déjà prépondérante.

mardi 7 juin, une violente altercation eut lieu Jouhaux (C. G. T.) et Racamond (commu-). Jouhaux dut céder et un peu plus tard, me il voulait prendre la parole, à la Bourse du ail, devant les garçons de restaurants en grève, il fuir devant les menaces précises de quatre com- istes, qui gardaient l'entrée de la salle des congrès.

La mainmise sur la C. G. T. étant ainsi rée, Thorez et ses collègues envisagèrent de drc le pouvoir, le jeudi 11 juin au soir.

police parisienne avait été, depuis longtemps, savamment « travaillée ». Dans bien des postes, les agents se saluent du poing levé. Seule, une partie des cadres est encore d'esprit national, en particulier à la préfecture, où sont restés de nombreux collaborateurs de Jean Chiappe. Inutile de dire qu'ils sont particulièrement visés.

Restait la garde mobile. Ici encore, le parti communiste a fait un remarquable effort, depuis un an. Dans beaucoup de compagnies existe une cellule de un ou deux hommes.

4° Le mercredi 10 juin, Léon Blum fut secrètement pressenti. Désemparé et déjà très inquiet, il donna l'impression que sa résistance serait de pure forme. Ainsi que tous les témoins ont pu le constater, le jeudi 11 juin fut vraiment une journée pré-révolutionnaire. L'atmosphère de la rue était caractéristique : attroupements spontanés et silhouettes patibulaires. Tout était prêt. La prise du pouvoir fut fixée à 2 heures du matin, puis, après réflexion, à 5 heures, vendredi 12, les anciens officiers communistes se souvenant que, pendant la guerre, les attaques avaient toujours lieu au petit jour.

Les préparatifs n'étaient pas passés inaperçus. Les *Croix de Feu*, avertis, procédèrent à une mobilisation partielle et occupèrent des points stratégiques.

Les Allemands l'étaient aussi. Un ingénieur français assistait, le jeudi matin 11, dans une ville rhénane, à la réunion périodique d'un consortium franco-allemand. Ses collègues allemands l'accueillirent ironiquement, le poing tendu : « Comment, vous n'êtes pas à Paris ? Mais la révolution est pour ce soir, ou, au plus tard, pour demain matin, vendredi. Tout le monde le sait ici. On nous dit que Goebbels a insisté auprès de Hitler pour que l'occasion soit saisie et pour que les troupes allemandes entrent aussitôt en France. Jusqu'ici, Hitler a refusé. » Pendant la nuit de jeudi à vendredi, l'ingénieur français entendit des mouvements de troupes importants. On sait, d'ailleurs, que des groupes d'aviation avaient, à cette date, serré la frontière.

Ce renseignement confirme les avertissements que n'a cessé de donner, dans ses conversations et dans ses dépêches, l'ambassadeur André-Poncet. Il est impossible de ne pas en trouver l'écho dans l'allocution qu'a prononcée M. Himmler, ancien chef des S. S. et de la Gestapo, promu à la direction suprême de la police du Reich, secrète, administrative et judiciaire. Ce même jeudi 11 juin, il fit allusion à l'encerclement de l'Allemagne par des Etats bolchevisés et indiqua que, dans cette éventualité, conformément aux déclarations mêmes de Hitler, une action s'imposerait. Le complot communiste, conformément aux prévisions et aux espoirs de Moscou, déclenchait l'invasion allemande.

3. L'échec du complot.

Des ministres furent alertés. Il semble bien que ce soit M. Lebas, le socialiste de Roubaix, qui sauva la situation en menaçant de tout dévoiler et en avertissant la rue Saint-Dominique. Il fut, mollement d'ailleurs, appuyé par son collègue M. Salengro, Blum joua l'innocence.

Si le gouvernement de Moscou, humblement sollicité par celui de Paris, intervint auprès de Thorez, c'est que plusieurs de ses agents, Nicolas Schewernik notamment, le *manager* de l'Internationale des syndicats rouges, le *Profintern*, avaient envoyé des rapports défavorables : l'armée est encore disciplinée ; la province est insuffisamment travaillée ; le haut commandement sera obéi ; les paysans restent hostiles.

Et, docile, Thorez donna contre-ordre.

Mais il ne s'agit que d'un ajournement.

4. La revanche.

Elle est préparée, conformément à un programme d'action et de propagande méthodiquement échelonné sur des plans successifs, pour l'automne 1936.

1re ÉTAPE : Faire dissoudre les ligues, par le gouvernement, en témoignage de gratitude et comme garantie de docilité. Je note, en passant, que toutes les organisations ont été dissoutes, sauf les formations paramilitaires communistes ou socialistes, qui préparaient la révolution. Elles ont été maintenues, tandis que les *Croix de Feu* qui, spontanément, avaient esquissé une défense de la République, ont été frappés.

2e ÉTAPE : Traquer les nationaux dans les quartiers bourgeois. Ces épisodes enchantent la populace. Des incidents lamentables se sont produits dans nombre de villes. Des brutalités ont même été exercées sur des enfants et sur des femmes, qui portaient les couleurs nationales. A Clermont-Ferrand, le 24 juin, des jeunes filles ont reçu des crachats en pleine figure. Le même soir, à Neuilly, à 20 heures, un scout de quinze ans a été rossé par trois hommes.

3e ÉTAPE : Saper toutes les administrations et, avant tout, les administrations judiciaires et militaires, par l'organisation générale de la délation et par l'établissement méthodique de fiches. Le travail est commencé, notamment dans l'armée : il est en bonne voie.

4e ÉTAPE : Pénétrer la province et surtout la campagne. A cet effet, d'abord, mobiliser, au cours de l'été, les 70 parlementaires du groupe communiste. Le dimanche 21 juin, ils donnèrent 170 conférences dans une seule journée. Mais aussi, organiser l'agitation rurale et intensifier la propagande cinématographique.

Ces deux points sont d'importance et méritent des précisions complémentaires.

III — L'ACTION RURALE

Le « congrès extraordinaire des régions de cultures à blé » s'est réuni, le dimanche 5 juillet, à Paris. Il avait été précédé de grèves agricoles, dans la région de Versailles et de Gonesse. *L'Humanité* en avait souligné le but et rappelé, le 4 juillet, les avantages que le groupe communiste du Parlement entendait assurer aux ouvriers agricoles :

> La réglementation du temps du travail, que propose notre groupe parlementaire, comporte :
>
> 1° La journée de sept heures et la semaine de quarante-deux heures, du 1er décembre au 28 février ;
>
> 2° La journée de huit heures et la semaine de quarante-huit heures, du 1er mars au 31 mai et du 1er septembre au 30 novembre ;
>
> 3° La journée de neuf heures et la semaine de cinquante-quatre heures, du 1er juin au 31 août, avec possibilité d'étendre la journée à dix heures pour la moisson ou la rentrée des récoltes périssables, ceci pendant un mois maximum par an ; ce mois ne devant pas comporter plus de deux cent cinquante heures de travail, pouvant être aménagées suivant les nécessités.
>
> Nous soulignons, dans l'article 4 de la proposition de loi, que partout où le temps de travail est inférieur, par suite des us et coutumes ou de conventions collectives de travail, les conditions actuellement en vigueur doivent être maintenues et améliorées.
>
> Sans parler de l'U. R. S. S., où la journée de sept et de huit heures est appliquée à l'agriculture, depuis 1919, la journée de huit heures, avec certains aménagements, a été appliquée aux ouvriers agricoles par la République tchécoslovaque.
>
> Le Front populaire ne saurait donner moins aux 3 millions d'ouvriers agricoles de France.

C'est donc en vue d'assurer aux ouvriers agric
la journée de sept et huit heures que les comm
nistes ont réuni le congrès du 5 juillet, auq
avaient été conviés « tous les syndicats constit
et en voie de formation dans les régions de gra
culture, ainsi que ceux de l'horticulture et cult
maraîchère de l'Ile-de-France ». Il s'agissait d
premier essai pour implanter le communisme d
les campagnes, sur des terrains judicieusem
choisis : zone maraîchère d'une part, imbriquée
partie dans la banlieue rouge ; zone de grande c
ture du blé et de la betterave d'autre part, sit
entre les régions industrielles du Nord et de Pa
et comprenant, par nécessité économique, une fo
proportion de grandes exploitations. La méthode
visiblement la même que pour l'industrie : présen
pour le compte des ouvriers des revendications,
leurs dirigeants savent parfaitement chimériq
dans l'état actuel du monde ; amener les employeu
sous menace d'une ruine immédiate, à en accep
tout ou partie ; puis présenter de nouvelles exigen
plus excessives encore et profiter de la désorgani
tion complète ainsi obtenue pour dresser les salai
contre les possesseurs du sol, des bâtiments et
matériel, avec l'arrière-pensée de leur réserver
sort que la Russie des Soviets a fait à ses industr
et à ses *koulaks*. Ménager d'ailleurs momentaném
les petits propriétaires, en attendant que leur com
soit réglé à la manière russe, conformément à
théorie marxiste.

Au congrès du 5 juillet, qui compta parmi
participants M. Racamond, secrétaire de la C. G.
l'Humanité nous apprend que mandat fut donné
« Fédération Nationale des Travailleurs de l'A
culture » de signer un contrat collectif de tra
dans lequel étaient incorporées les dispositions
projet de loi communiste :

> Le camarade Parsal, un des secrétaires fédéraux,
> ligna la grande victoire revendicative, enregistrée pa
> ouvriers agricoles depuis quarante jours.
>
> Parsal développa l'action entreprise en faveur d'un
> trat collectif de travail, qui va s'appliquer à toute l'I
> France et qui régira près de 300 000 ouvriers agrico
>
> En soulignant l'importance considérable que rev
> cette convention, pour les travailleurs des champs, P
> ovationné par le congrès, précisa que la journée
> travail devra être désormais de sept heures l'hiver ;
> heures au printemps et ne pas dépasser neuf et dix h
> dans les grandes journées.

Cependant, quand le camarade Parsal annon
que le contrat allait s'appliquer à toute l'Il
France, il anticipait sur l'avenir. A la suite
grèves agricoles déclenchées au voisinage de P
des pourparlers, pour la rédaction d'un contrat
lectif de travail, avaient eu lieu sous les auspice
ministère de l'Agriculture, entre la Fédération N
nale des Travailleurs de l'Agriculture et un gro
ment local d'employeurs : la « Fédération des A
ciations agricoles de l'Ile-de-France ».

Mais cette fédération n'a pas donné son acc
Il était difficile qu'elle s'engageât sans avoir sond
dispositions d'autres organisations locales, att
que, de la Beauce à l'Artois, les grandes plaines d
de la France ne peuvent pas être exploitées dans des
ditions de prix de revient essentiellement différe

Ayant fait son enquête, la Fédération de l'Il
France a refusé de signer le contrat dressé con
mément au projet de loi des communistes. Ceu
n'ont pas la ressource d'occuper les champs. Ils
parent la « grève de la moisson » qui, en l'esp
peut passer pour un moyen d'extorsion au m
aussi efficace que la « grève sur le tas ».

...— LA PROPAGANDE CINÉMATOGRAPHIQUE

..lle est d'une importance et d'une gravité vraiment exceptionnelles. En dehors des films d'importation et réalisés en Russie, le parti communiste en a déjà produit toute un série entièrement tournés en France. Ils sont interdits, jusqu'à présent, par la censure. Mais peu importe ! Ils sont projetés en réunion privée et le tour est joué.

Leur action révolutionnaire et sentimentale est indiscutable. L'exaspération qu'ils provoquent peut être facilement mesurée.

Lors de la dernière grève, de nombreuses représentations dans les usines occupées déclenchèrent de terribles explosions de haines.

Caractères de ces films.

Premier film. Un patron béat n'hésite pas à ..er à la rue, comme un chien, un vieil ouvrier .. a vingt-cinq ans de service dans la maison, sous prétexte qu'il ne sait plus travailler. Le vieil ouvrier implore pitié : il n'a pas d'argent. Il n'a jamais pu économiser. Il a élevé une nombreuse famille. Le patron est inflexible. Le vieil ouvrier s'en va, pleurant. Comme par hasard, un membre du parti communiste a assisté à la scène : il réconforte le camarade congédié et lui assure que le parti, seul défenseur des malheureux, lui viendra en aide.

Grâce aux membres du parti communiste, l'usine .. alertée ; les contremaîtres sont paralysés de force ; ..sine est occupée ; le travail est arrêté.

Deuxième film. Un paysan va être saisi, car il ne ..ut payer le loyer de sa ferme. Le capitalisme ..trangle. Des allégories invraisemblables apparaissent sur l'écran.

La propriétaire, une marquise, descend d'une somptueuse voiture et lui demande, sèchement, s'il .. enfin décidé à payer. Le malheureux fermier, respectueux, chapeau à la main, implore timidement .. délai. « Inutile, dit la marquise. Je ne puis tout .. même pas me priver à cause de vous, et vous serez ..si ! » Elle remonte dans sa belle Hispano, dont la portière est tenue par un *splendide valet de pied !*

Mais un communiste monte la garde. Il vient ..ouver le fermier et l'assure de l'assistance du parti.

Après jugement, le fermier voit toutes ses hardes ..ises aux enchères publiques. De gros bourgeois arrivent, pleins de suffisance, prêts à enlever le lot.

Au moment des enchères, des camarades communistes entourent les bourgeois et les menacent. Résultat : le fermier deviendra acquéreur de tous ses ..ens pour quelques francs, malgré le désespoir du commissaire-priseur.

Le fermier, ému jusqu'aux larmes, adhère sur-le-champ au parti. Et toute l'assemblée paysanne entonne l'*Internationale* avec une religieuse ferveur.

A ce moment, des visages de femmes apparaissent dans une sorte d'apothéose et murmurent, comme dans une prière, ces paroles qui, sous des formes différentes, reviendront sans cesse dans tout le film : *La République des Soviets rendra aux travailleurs ..ur honneur et leur droit et les affranchira de la honte du patronat.* »

Troisième film. Une masure, où de nombreux enfants, dans la misère noire, réclament du pain à une pauvre mère décharnée.

Le spectateur est transporté avenue Foch. Un chauffeur stylé descend d'une belle voiture un enfant ..e riche, mal élevé et grognon. Ses mains sont pleines de croissants et de friandises. Rageur, il jette ses croissants par terre et interdit même à un chien de les manger. L'effet sur les masses populaires dépasse tout ce qu'on peut concevoir.

Puis, dans un somptueux intérieur, un richard fume de gros cigares sur un magnifique divan. Près de lui, une petite grue, en déshabillé tapageur, minaude : elle exige un collier de perles. Le gros monsieur fait la moue, refuse, puis accepte. Après plusieurs scènes, qui exaspèrent à un point indicible l'assistance, nous retrouverons le couple chez le bijoutier. Prix du collier : *3 millions.* Peu importe ! Le chèque est signé.

L'éran, aussitôt, nous montre un paysan de France, suant à grosses gouttes derrière sa charrue ; sa femme est occupée aux durs travaux de la ferme ; les enfants soignent les bestiaux. Un personnage invisible, avec images à l'appui, démontre par A + B, qu'en dix générations et même s'il économisait tout ce qu'il gagne, le paysan de France ne possédera jamais ce capital. Pourquoi ? Parce qu'il est honteusement exploité par le patronat. Que fera la petite femme du collier ? Elle se le laissera dérober par un souteneur, qui le vendra et ira jouer la somme dans un casino, *temple de la perversion capitaliste.*

Ces films sont présentés, pour le moment, en réunions privées. Ensuite, un « camarade », souvent un député, vient sur l'estrade : « Les vues que le spectateur vient de voir, non sans tristesse, ont été prises sur le vif ; la photographie ne saurait mentir ; du reste, des camarades ont fait bénévolement le travail. »

Fincncement de ces films.

En réalité, ces films coûtent fort cher. La moitié des frais, quand ce n'est pas la totalité, est assurée par les caisses de Moscou. La différence est fournie par la France, sous forme de figuration et de travail mal rétribué et d'argent largement distribué par des souscripteurs. Les noms de plusieurs me sont connus.

J'ajoute que le *parti communiste possède actuellement plusieurs salles en banlieue et à Paris, le Panthéon, Marivaux,* notamment, et qu'il peut compter sur la collaboration d'artistes de valeur.

Leur énumération serait douloureuse.

V — CONCLUSIONS

Quand le comité central du parti communiste jugera-t-il que la propagande en province, la désorganisation des services, la fièvre des haines ont atteint un degré tel, que le complot du 11-12 juin 1936 peut être renouvelé avec certitude de succès ?

J'ignore la date exacte. Mais je connais l'occasion attendue : la faillite économique de l'expérience Front populaire. Les communistes, dociles aux instructions de Moscou, la rendent certaine. Ils n'empêchent pas seulement le jeu normal des lois républicaines et le rétablissement nécessaire de la paix professionnelle. Ils montent le mécanisme de la machine infernale qui doit immanquablement faire sauter l'armature de la vie économique. Ils exigent, d'une part, le maintien rigide de la monnaie-or, et, de l'autre, la hausse rapide des prix. Le choc des deux forces doit tout briser : telle la conflagration d'un explosif. Pour rendre inévitable la poussée des prix de revient et de vente — dans un pays où leur niveau dépasse déjà celui des autres Etats industriels, — les agitateurs communistes font coïncider le relèvement des salaires, non pas avec un accroissement, mais avec une baisse du rendement. Les heures de travail sont réduites. Les primes à la production sont supprimées. L'agitation dans les ateliers est entretenue.

En augmentant ainsi le coût de la production sur le marché national — où il est déjà plus cher, — le parti communiste est assuré d'une triple action révolutionnaire.

Il accroîtra le chômage ouvrier. Devant la disparité des prix, les fabricants ne peuvent plus vendre à l'étranger. Or, comme le rappelaient, hier, les conseillers du commerce extérieur, la France doit écouler au dehors 25 pour 100 de ses produits chimiques, 30 pour 100 de sa production métallurgique, 50 pour 100 de ses lainages, 60 pour 100 de ses soieries.

Le parti communiste prolétarisera les classes moyennes. Les petites entreprises commerciales et industrielles, qui emploient 70 pour 100 de la main-d'œuvre nationale, sont financièrement incapables de faire face au prélèvement sur leurs trésoreries qu'exigent la hausse des salaires ouvriers et le renchérissement des matières premières, à l'heure même où les clientèles appauvries achètent moins. Seules subsisteront ces grosses entreprises qui, vivant des commandes de l'Etat, peuvent en accroître les factures, jusqu'au jour où leurs créances faciliteront une nationalisation partielle ou totale.

Le parti communiste exacerbera les haines sociales. Au moment où les travailleurs de l'usine, du commerce et des champs se croyaient, grâce aux rémunérations accrues, aux congés payés, aux quarante heures, aux fêtes prolétariennes, assurés d'une prospérité nouvelle, voici que la hausse des prix annule l'augmentation des salaires et que la montée du chômage réduit la sécurité du lendemain.

Exaspérés, les salariés des entreprises ruinées ou asservies seront mûrs pour le « grand soir », qui pourrait être, à la fois, le crépuscule d'une civilisation et la veillée de l'invasion. Et Moscou aurait sacrifié l'Europe occidentale et chrétienne aux appétits du IIIe Reich, en holocauste, pour assurer à sa dictature asiatique et païenne quelques mois de répit.

Devant le double risque que court ainsi la nation française, devant ce complot de l'étranger contre la patrie, j'ai le douloureux devoir de constater de multiples carences.

Carence de la justice.

Dans une note dressée pour le Comité directeur de la Fédération républicaine et sociale du Massif Central, notre collègue du Cantal, Me Edmond Bloch, avocat à la Cour d'appel, vice-président de la Fédération nationale des mutilés et victimes de la guerre, a démontré que les articles 87 et 89 du Code pénal punissent « l'attentat, dont le but est de détruire ou de changer le gouvernement », qu'il ait été ou non suivi d'un acte commis ou commencé. Le complot est, au regard de la loi, une réalité, « dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs personnes ». Il est justiciable, soit de la Haute Cour, soit de la Cour d'assises. Si la première de ces deux procédures ne peut être déclenchée, que par un décret rendu en conseil des ministres, la seconde, en revanche, de par l'article 22 du Code d'instruction criminelle, peut l'être sur l'initiative d'un procureur de la République. Je l'attendais. Je l'attends encore. La République, pourrie par ses mœurs électorales, serait-elle incapabe d'avoir un chancelier de L'Hospital ou un Mathieu Molé ?

Carence de l'exécutif.

Des ministres sont au courant : ils ont connu le complot des 11-12 juin, les uns pour l'escompter, les autres pour résister. Ceux dont l'ignorance était sincère ont été éclairés par les orateurs du Palais-Bourbon et du Luxembourg qui, munis des renseignements ci-dessus, ont porté les faits essentiels à la connaissance des deux Chambres, dès le mardi 30 juin. Ni réflexe du sentiment, ni pression de la conscience ; pas même réaction de l'intérêt! Le premier complot n'a pas éclaté au jour et à l'heure convenus. Pour le prochain, il suffira d'aviser en temp utile. A chaque jour suffit sa tâche. Faisons con fiance à la République, troisième du nom. Elle e chanceuse. Mais les distingués spécialistes de la déro bade, de l'ajournement et de la « combine » n voient pas que l'Etat officiel — l'exécutif, le légis latif, toute comme le judiciaire — sont progress vement dessaisis de leurs pouvoirs d'administration de contrôle et d'arbitrage, au profit d'autres assem blées qui, le plus souvent, sont illégalement const tuées, et d'un autre exécutif, où dominent des étran gers : syndicats de métiers, bureaux du *Komintern* cellules de Secours rouge et du *Profintern*. De jou en jour l'Etat professionnel asservit l'Etat politiqu Le pouvoir irrégulier commande à l'autorité consti tutionnelle. Le parlementarisme meurt : l'esprit c classe l'a tué. Un fascisme naît déjà : les Sovie l'ont instauré. La révolution commence.

Carence de l'opinion.

Elle ignore les faits et n'en mesure point la gra vité. Par l'intermédiaire des ministres du gouve nement de Front populaire et d'un cabinet à deu sexes, infiniment nombreux, souvent médiocres, pa fois même suspects, la section locale du communism soviétique contrôle et inspire, épure le personnel essaye les leviers, monte et prépare. En face de cet poussée sociale, menée avec un dynamisme, une m thode, des ressources, une centralisation, une my tique, également extraordinaires : des initiativ individuelles, des résistances sporadiques, des unit morcelées. Ni commandement, ni unité, ni tech nique. Beaucoup d'ignorance; trop d'égoïsme; bi des trahisons, voire des lâchetés.

Les faits que nous venons d'exposer le révèle assez clairement : la révolution communiste est cours d'exécution. Peut-elle être vaincue autreme que par une contre-révolution ? Et celle-ci ne do elle pas se donner pour but de libérer la France joug de Moscou, de juger le complot soviétiq d'en dissoudre les organismes et d'en chasser agents ? Mais voit-on à l'horizon se dresser la figu du chef qui, dans un mouvement national, entr nera le peuple français, enfin éclairé, à cette cont révolution ? Voit-on se former le groupement qui, ralliant derrière un tel chef, combattrait pour :

1° Imposer le respect de la liberté dans l'égalité devant la justice.

2° Affranchir les classes moyennes de certai excès du capitalisme afin d'empêcher que la Fran soit poussée à un communisme désespéré.

3° Organiser la résistance contre le marxisme pr tecteur des grandes entreprises commerciales, indu trielles et agricoles, plus faciles à nationaliser q les entreprises de moyenne et de petite importanc

Plus de contrats uniques, imposés à toute une profe sion par l'intermédiaire d'une poignée de gros entr preneurs, sous la menace de l'émeute bolcheviste, dans la carence d'un pouvoir exécutif trop complaisan

Ni libéralisme anarchique ni étatisme dictatori

Obtenir la paix sociale par l'organisation d métiers, dans le double cadre de la profession et la région, sous le contrôle et l'impulsion d'un min tère de l'Economie et d'un Conseil de la productio capables de remplir ce rôle, telle devrait être la pr mière conquête d'une contre-révolution nationa

JACQUES BARDOUX,
de l'Institut (1).

---

(1) *L'Humanité* (28. 8. 36) annonce que M. Jacques I clos a envoyé une lettre — elle en cite quelques passages à M. Jacques Bardoux. La *Revue de Paris*, portant la d du 1er septembre, ne fait aucune allusion à cette lettre

LE COMMUNISME EN FRANCE

(L)e Parti communiste français

IV — Statistiques [1]

Effectifs.

Après la scission de Tours, le parti communiste (con)servait la majorité des troupes de l'ancien parti (so)cialiste : 110 000 adhérents, tandis que les effec(tif)s du parti S. F. I. O. étaient réduits à 50 450 mem(br)es (2).

Mais le nouveau parti, qui a connu une série de (cri)ses intérieures provoquées par des luttes de ten(da)nces, a vu ses troupes fondre très rapidement.

De 1922 à 1934, le parti communiste a suivi une (co)urbe descendante.

En 1922 il perd 50 000 membres. Au cours de (l'a)nnée 1923, il tombe de 60 000 à environ (.)000 adhérents. Au début de l'année 1930, il en (co)mpte à peine 38 000 (3).

Depuis, les effectifs communistes ont encore (di)minué. Nous pouvons le déduire d'une déclaration (de) M. Maurice Thorez à la Conférence nationale du (pa)rti en 1934 : « Depuis février, le parti a recruté (u)n nombre élevé d'adhérents. Nous avons sans doute (re)cruté environ *10 000 nouveaux adhérents*, ce qui (po)rterait nos effectifs contrôlés *à plus de 40 000 mem(br)es.* » (4)

Ainsi, en 1933, le parti communiste n'avait que (.)0 000 membres.

On constate le même fléchissement dans le nombre (d)e voix communistes recueillies aux élections légis(la)tives. En 1932, les candidats du parti ont perdu (.)30 000 voix sur les élections de 1928 (5).

En 1934, un redressement s'est opéré. Le parti (co)mmuniste s'est occupé activement de son recru(te)ment. Si l'on en croit le secrétaire général, Mau(ri)ce Thorez, ces efforts auraient été couronnés de (su)ccès. Le 26 décembre 1935, à la salle Wagram, il (d)éclarait : « Le parti recrute sans cesse de nouveaux (c)ombattants. Il a dépassé 80 000 membres. »

Quels sont exactement aujourd'hui les effectifs du parti communiste ?

Quelques jours avant le Congrès national de 1936, le Comité central du parti communiste a publié son rapport d'activité sous forme de plaquette : *Quatre années de lutte pour l'unité, le pain, la paix, la liberté.* On y trouve des renseignements et des détails chiffrés sur la vie et l'organisation du parti. Au sujet des effectifs, l'état des timbres de contrôle donne les chiffres suivants : 42 062 en 1933 ; 55 412 en 1934 (1) et 81 731 en 1935. En cette dernière année, il y avait en outre 25 000 membres dans les jeunesses communistes.

Le mot d'ordre pour 1936 : « En avant pour les 100 000 adhérents ! » aurait été dépassé. En effet, après le triomphe communiste aux élections législatives de 1936, le parti aurait enregistré de nombreuses adhésions : mille en moyenne par jour, d'après *l'Humanité* du 31 mai.

Si nous en croyons les déclarations faites par plusieurs dirigeants communistes, le parti comptait :

le 25 mai 1936, 163 000 membres, dont 38 000 jeunesses communistes (rapport de MAURICE THOREZ au Comité central ; *Humanité*, 31 mai) ;

le 30 mai, 170 462 membres, dont 40 214 jeunesses communistes (lettre du parti communiste au Congrès socialiste ; *Humanité*, 31 mai) ;

le 4 juin, 173 941 membres, dont 40 893 jeunesses communistes (article de JACQUES DUCLOS dans *l'Humanité*) ;

le 18 juin, 200 674 membres, dont 46 019 jeunesses communistes (MARCEL GITTON, secrétaire du parti communiste) ;

le 8 juillet, 246 000 membres, dont 63 000 jeunesses communistes (déclaration de MAURICE THOREZ à la presse ; *Humanité*, 9 juillet) ;

le 11 juillet, 252 205 membres, dont 65 000 jeunesses communistes (rapport de MARCEL GITTON à la Conférence nationale du parti ; *Humanité*, 15 juillet) ;

le 6 août, 303 000 membres, dont 78 000 jeunesses communistes (rapport de MAURICE THOREZ à l'assemblée des communistes parisiens ; *Humanité*, 8 août)

Sauf quelques rares exceptions — comme dans l'Aveyron, la Manche, les Hautes-Pyrénées, la Sarthe, le Tarn et les Ardennes, — ce fut une montée générale du parti dans tout le pays.

Cette progression a été très nette dans les régions suivantes (2).

PARIS-VILLE a vu ses effectifs passer de 10 048 au 31 mars 1936 (3) à 20 863 au 5 juillet 1936.

---

(1) Voir le début de ce dossier dans *la D. C.*, t. 35, (c)ol. 1387-1407 (n° 798) :
I. *Histoire de la fondation.* — II. *Statuts.* — III. *Les (o)rganismes dirigeants.*

(2) Depuis, le parti socialiste a doublé ses effectifs. Son (s)ecrétaire général, M. Paul Faure, a donné les chiffres (s)uivants dans *le Populaire* du 1er avril 1936 : « A la date (d)u 31 mars, nous allons d'un pas allègre vers les (1)20 000 adhérents, avec une augmentation de près de (2)2 000 nouveaux membres (exactement 21 881) sur l'année (d)ernière à la même époque. Les cotisations sont également en pleine ascension avec une prise en plus de (.)15 835 timbres. »

(3) Ces chiffres sont donnés par le « camarade » FERRAT, (d)ans son *Histoire du parti communiste français.* — Mau(r)ice Thorez, secrétaire général du parti, à l'assemblée d'in(f)ormation des communistes de Paris, le 14 mai 1936, a (a)voué qu'en 1929 les effectifs étaient tombés à 25 000 (*Humanité*, 17 mai 1936).

(4) *Humanité*, 26 juin 1934.

(5) Aux élections législatives des 22-29 avril 1928, le (p)arti communiste avait recueilli 1 066 507 voix au premier tour et 798 194 au second.

(1) Ces deux derniers chiffres sont loin de concorder avec ceux donnés plus haut par le secrétaire général du parti communiste, Maurice Thorez. Cela ne doit pas nous étonner. Le parti communiste a l'habitude de jongler avec les statistiques. Aussi, quand son historien officiel, M. A. Ferrat, parle des effectifs du parti communiste, il a soin d'ajouter en note : « Etant donné les méthodes statistiques défectueuses qui ont toujours eu cours dans le parti, ces chiffres ne sont donnés qu'à titre approximatif » (*op. cit.*, p. 131). Ces méthodes n'ont pas changé. Que l'on examine attentivement le rapport politique et administratif présenté par le Comité central au Congrès national de 1936, et l'on verra que les chiffres cités ne correspondent nullement avec les tableaux statistiques publiés en annexe.

(2) D'après le rapport de Marcel Gitton, secrétaire du parti, à la Conférence nationale du parti communiste, le 11 juillet 1936 ; cf. *Humanité*, 15 juillet.

(3) La région Paris-Ville, à sa conférence du 11 janvier

PICARDIE, de 2 075 à 4 990.
SAONE-ET-LOIRE, de 850 à 1 650.
SUD-EST, de 1 880 à 5 300.
YONNE-COTE-D'OR, de 725 à 1 615.
COTES-DU-NORD, de 400 à 1 200.
EST, de 975 à 3 025.
LIMOUSINE, de 700 à 3 300.
ALGERIE, de 1 500 à 4 550.
AISNE ET MARNE, de 570 au 31 décembre 1935 à 2 350 au 5 juillet 1936.

Sympathisants communistes.

Même en admettant que les chiffres donnés soient rigoureusement exacts, on est obligé de reconnaître que le parti communiste en France exerce une influence supérieure à celle que laisseraient supposer ses effectifs. Le nombre élevé de suffrages obtenus aux élections législatives en est la preuve.

Les candidats officiels du parti communiste — c'est-à-dire ceux qui ne se sont pas détachés de Moscou — ont obtenu au premier tour de scrutin, en 1928, 1 066 507 voix ; en 1934, 785 870 ; en 1936, 1 494 200.

Ainsi, en 1936, 1 412 469 citoyens français, non inscrits sur les rôles du parti, ont donné leur adhésion au programme communiste.

Faut-il en conclure qu'un grand nombre de Français sont sympathisants au communisme ?

Voici une série d'exemples qui montreront l'emprise qu'exerce une petite minorité agissante. Ils sont pris dans quelques régions de France réputées comme étant les plus travaillées par la propagande communiste.

Au 1er janvier 1936, Paris-Ville ne comptait que 6 392 communistes (!). Or, le communisme a obtenu aux élections législatives d'avril 1936 161 162 suffrages. Il sera représenté à la nouvelle Chambre par 16 députés.

Les départements de la Seine (sans Paris), de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne comptent actuellement 53 municipalités communistes.

Aux dernières élections législatives, ils ont envoyé à la Chambre 27 députés communistes qui ont obtenu au premier tour de scrutin 316 146 voix. Or, pour ces trois départements le parti communiste accusait seulement 16 059 adhérents vers la fin de 1935 ! (1)

La région du Nord, une des plus actives du parti, comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Au dernier Congrès national, son délégué enregistrait avec satisfaction l'augmentation des effectifs qui sont passés de 5 500 en 1933 à 8 250 fin octobre 1935. Mais ce chiffre nous paraît insignifiant à côté des résultats obtenus : 45 municipalités en 1935, 7 députés communistes et 155 090 suffrages aux élections législatives de 1936 !

Les trois départements Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse ne comptent que 1 700 adhérents au parti. Mais il n'y a pas moins de 17 municipalités communistes. A la Chambre des députés, 3 communistes représenteront les Bouches-du-Rhône et 2 le Var. Au premier tour de scrutin des élections législatives de 1936, le parti communiste a obtenu 88 788 voi[x] dans les trois départements (1).

Composition des régions communistes.

L'ensemble du territoire français est divisé en u[n] certain nombre de régions communistes. La régio[n] communiste s'étend habituellement sur plusieurs dé[-]partements. Mais la ville de Paris forme à elle seu[le] une région.

Le Comité régional est l'organe supérieur du par[ti] dans la région. Il dirige et contrôle le travail d[u] parti, donne les directives à toutes les organisation[s] communistes, organise et mène les campagnes d[e] propagande et d'agitation, fonde et dirige les frac[-]tions communistes dans toutes les organisations d[e] masses sans parti.

Au 30 octobre 1935, il y avait en France 60 r[é]gions communistes. En voici la liste avec les nom[s] des départements correspondants (2).

RÉGIONS	DÉPARTEMENTS
Aisne-et-Marne.	Aisne, Marne.
Allier.	Allier.
Alpes.	Isère et Hautes-Alpes.
Alsace.	Haut-Rhin, Bas-Rhin.
Ardennes.	Ardennes.
Atlantique.	Loire-Inférieure, Vendée.
Aveyron.	Aveyron.
Basse-Seine.	Seine-Inférieure, Eure.
Bordelaise.	Gironde, Lot-et-Garonne, Gers.
Bretonne.	Morbihan, Finistère.
Calvados.	Calvados.
Cantal.	Cantal.
Centre.	Cher, Indre.
Charente.	Charente.
Charente-Inférieure.	Charente-Inférieure.
Corrèze.	Corrèze.
Côtes-du-Nord.	Côtes-du-Nord.
Deux-Sèvres.	Deux-Sèvres.
Dordogne.	Dordogne.
Doubs.	Doubs.
Drôme-Ardèche.	Drôme, Ardèche.
Est.	Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges.
Eure-et-Loir.	Eure-et-Loir.
Gard.	Gard, Lozère.
Garonne.	Haute-Garonne, Ariège.
Hautes-Pyrénées.	Hautes-Pyrénées.
Haute-Saône-Belfort.	Haute-Saône, Territoire de Belfort.
Jura.	Jura.
Languedoc.	Aude, Hérault.
Limousine.	Haute-Vienne, Creuse.
Loire.	Loire et une partie de la Haute-Loi[re]
Lyonnaise.	Rhône, Ain.
Maine-et-Loire.	Maine-et-Loire.
Manche.	Manche.
Marseillaise.	Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.
Moselle.	Moselle.
Nièvre.	Nièvre.
Nord.	Nord, Pas-de-Calais.
Orléanaise.	Loiret, Loir-et-Cher.
Orne.	Orne.
Paris-Est.	Une partie de la Seine et Seine-e[t-]Oise, la Seine-et-Marne.
Paris-Nord.	Une partie de la Seine et Seine-et-Oi[se]

1936, comptait 6 392 membres ; le 31 mai, elle enregistrait 12 777 membres (ANDRÉ MARTY, *L'Internationale communiste*, juillet 1936, p. 802).

(1) Le 14 mai 1936, Maurice Thorez a donné les chiffres suivants : 40 000 membres pour l'ensemble de la région parisienne, dont environ 12 000 pour Paris-Ville (*Humanité*, 17 mai).

(1) Les chiffres des effectifs communistes pour c[es] quelques départements ont été fournis au VIIIe Congr[ès] national du parti communiste (janvier 1936) par dive[rs] rapporteurs. On les trouvera cités dans la brochure « camarade » MARCEL GITTON, *Le parti des travailleurs* [*de*] *France*, pp. 31 et sq.

(2) D'après le rapport du Comité central au Congr[ès] national de 1936.

Paris-Ouest.	Une partie de la Seine et Seine-et-Oise.
Paris-Sud.	Une partie de la Seine et Seine-et-Oise.
Paris-Ville.	Paris.
Picarde.	Somme, Oise.
Puy-de-Dôme.	Puy-de-Dôme et une partie de la Haute-Loire.
Pyrénées.	Basses-Pyrénées, Landes.
Pyrénées-Orientales.	Pyrénées-Orientales.
Quercy.	Lot, Tarn-et-Garonne.
Rennaise.	Ille-et-Vilaine, Mayenne.
Saône-et-Loire.	Saône-et-Loire.
Sarthe.	Sarthe.
Savoie.	Savoie, Haute-Savoie.
Sud-Est.	Alpes-Maritimes, Basses-Alpes.
Tarn.	Tarn.
Tourangelle.	Indre-et-Loire.
Troyenne.	Aube, Haute-Marne.
Vienne.	Vienne.
Yonne-Côte-d'Or.	Yonne, Côte-d'Or.

État d'organisation des régions.

En octobre 1935, les 60 régions communistes groupaient 445 rayons, 761 cellules d'usines, 3 357 cellules locales.

On en trouvera le détail dans le tableau suivant :

RÉGIONS	Cellules locales.	Cellules usines.	Rayons.
Aisne-et-Marne	39	1	5
Allier	57	13	5
Alpes	35	3	6
Alsace	62	3	11
Ardennes	24	0	2
Atlantique	15	6	4
Aveyron	12	0	1
Basse-Seine	67	10	7
Bordelaise	34	7	17
Bretonne	28	0	6
Calvados	18	8	2
Cantal	4	3	0
entre	82	6	7
harente	44	2	4
harente-Inférieure	32	4	6
orrèze	57	3	4
ôtes-du-Nord	16	0	3
eux-Sèvres	27	8	4
ordogne	50	2	5
oubs	12	4	3
rôme-Ardèche	24	3	6
st	52	11	10
ure-et-Loir	17	4	2
ard	94	10	9
aronne	38	4	6
autes-Pyrénées	5	2	1
aute-Saône-Belfort	13	2	5
ra	21	3	4
nguedoc	58	6	10
mousine	40	1	4
oire	35	16	5
onnaise	109	19	9
aine-et-Loire	5	2	1
anche	6	1	2
arseillaise	297	68	40
oselle	28	4	9
èvre	24	10	4
rd	225	82	35
léanaise	51	3	8
ne	5	0	0
ris-Est	246	22	29
ris-Nord	159	32	13
ris-Ouest	181	85	17
ris-Sud	210	40	16
Paris-Ville (1)	202	196	17
Picarde	97	3	19
Puy-de-Dôme	37	6	4
Pyrénées	34	2	4
Pyrénées-Orientales	38	2	6
Quercy	24	0	4
Rennaise	5	1	1
Saône-et-Loire	25	5	8
Sarthe	5	1	0
Savoie	25	2	6
Sud-Est	77	11	12
Tarn	15	0	3
Tourangelle	20	5	2
Troyenne	28	4	5
Vienne	19	1	3
Yonne-Côte-d'Or	48	9	4

Au cours de l'année 1935 le parti communiste a considérablement renforcé ses organisations de base.

Les chiffres ci-dessous portant sur trois périodes montrent la progression et la consolidation du parti :

	Octobre 1934.	Juin 1935.	Octobre 1935.
Régions	46	57	60
Rayons	300	406	445
Cellules d'entreprises	586	738	761
Cellules locales	2 139	2 909	3 357

Ces progrès sont très sensibles dans certaines régions.

Celle de Paris-Ville a augmenté le nombre de ses cellules, d'octobre 1934 à octobre 1935, de 144.

Pour les mêmes périodes, les régions ci-dessous ont progressé de la façon suivante :

Paris-Sud : 135.
Paris-Nord : 87.
Nord : 76.
Lyonnaise : 71.
Charente : 46.
Bordelaise : 45.
Picardie : 32.
Gard-Lozère : 25.
Pyrénées-Orientales : 20.
Dordogne : 16.
Aisne-et-Marne : 13.
Bretonne : 11.

Mais si on jette un coup d'œil sur les statistiques publiées à l'occasion du Congrès national de 1936, on constate que c'est tout particulièrement sur les cinq régions parisiennes que les communistes ont concentré leurs efforts.

Paris-Ville comptait 17 comités de rayons et 398 cellules en octobre 1935, contre 16 comités de rayons et 254 rayons en octobre 1934.

Paris-Nord comptait 13 comités de rayons et 182 cellules en octobre 1935 contre 9 comités de rayons et 95 cellules en octobre 1934.

Paris-Ouest comptait 17 comités de rayons et 266 cellules en octobre 1935 contre 12 comités de rayons et 140 cellules.

Paris-Sud comptait 16 comités de rayons et 250 cellules en octobre 1935 contre 12 comités de rayons et 115 cellules en octobre 1934.

Paris-Est comptait 29 comités de rayons et 268 cellules en octobre 1935 contre 25 comités de rayons et 173 cellules en octobre 1934.

En province, les plus grands succès ont été obtenus dans la région de Marseille : 40 rayons et 136 cellules en octobre 1935 contre 18 rayons et 173 cellules en octobre 1934.

(1) Cellules industrie privée : 90 ; d'administration : 106.

Parmi les rares régions qui sont en recul citons l'Alsace-Lorraine : 9 rayons et 32 cellules en octobre 1935 contre 19 rayons et 115 cellules en octobre 1934.

Cellules d'entreprises.

L'article 13 des statuts du parti communiste déclare : « La cellule d'entreprise est la base de l'organisation du parti (à la fabrique, à la mine, à l'atelier, au bureau, au magasin, dans l'entreprise agricole, etc.). Doivent y appartenir tous les membres du parti employés par l'entreprise ».

Les communistes attachent une grande importance à l'organisation du parti sur la base des cellules d'entreprises et d'administrations.

C'est le IIIe Congrès mondial (juin 1921) qui invita le parti communiste français — comme d'ailleurs toutes les autres sections de l'Internationale communiste — à créer des cellules sur le lieu du travail.

Le IVe Congrès mondial (novembre 1922) revint à la charge en soulignant qu'un parti communiste ne saurait être considéré comme une organisation de masse sérieuse et solide s'il ne possédait pas de forts noyaux communistes dans les usines, dans les fabriques, dans les mines, dans les chemins de fer.

Le Ve Congrès de l'Internationale communiste (juillet 1924) déclara à son tour qu'une des tâches principales du parti communiste dans l'avenir immédiat était de déterminer sa réorganisation sur la base des cellules d'entreprises et d'administrations.

A ce dernier Congrès il fut décidé que la réorganisation du parti communiste français serait accomplie au 1er janvier 1925.

Mais la nouvelle méthode n'a pas obtenu le succès escompté. Les communistes ont rencontré de nombreux obstacles à son application en France : les vieilles habitudes d'organisation par lieu d'habitation, l'impossibilité de tenir des réunions dans les entreprises, la distance entre le logement de l'ouvrier et le lieu du travail, les mesures prises par le patronat contre les militants les plus actifs, etc.

Aujourd'hui encore les cellules d'entreprises sont peu nombreuses et leur progression est très lente ; c'est ce qui ressort du rapport d'activité du Comité central au VIIIe Congrès national (Villeurbanne, 22-25 janvier 1936).

Sur les 2 725 cellules recensées en octobre 1934, il n'y avait que 586 cellules d'entreprises et d'administrations.

Sur les 3 647 cellules recensées en juin 1935, on comptait à peine 738 cellules d'entreprises et d'administrations.

Sur les 4 118 cellules recensées en octobre 1935, il n'y avait que 761 cellules d'entreprises et d'administrations.

D'octobre 1934 à octobre 1935 le parti a créé 1 393 cellules nouvelles, dont seulement 175 cellules d'entreprises.

Au dernier Congrès national de 1936 on a noté une regression dans plusieurs régions : Alpes, Atlantique, Savoie, Basse-Seine (7), Cantal, Aisne-et-Marne, Limousine, Garonne, Loire (9), Paris-Est (3).

D'autre part le système n'a pas été généralisé dans toute la France. Il n'existe que dans quelques régions industrielles et minières. Les cinq régions parisiennes : Paris-Ville, Paris-Nord, Paris-Sud, Paris-Est, Paris-Ouest, totalisent à elles seules la moitié des cellules d'entreprises : 374 sur 761. Dans les seules usines Renault, il y aurait 150 cellules et 2 200 membres (rapport de Marcel Gitton à la Conférence nationale du parti communiste, 10 juillet 1936).

Municipalités communistes.

Les élections municipales de 1935 ont été marquées par une forte poussée communiste.

En 1929, le parti administrait 150 municipalités. Le résultat de 1935 lui donne : 294 municipalités complètes ou majorités, 455 minorités avec 1 044 élus.

A Paris, les communistes ont totalisé environ 92 000 voix et envoyé 8 élus à l'Hôtel de Ville, où le « camarade » André Marty siégeait seul depuis 1929.

Les sièges communistes de la capitale se répartissent ainsi :

11e arrondissement, quartier de la Roquette-2e : le « camarade » Frot bat le pupiste conseiller sortant.

13e arrondissement, quartier de la Gare : André Marty est réélu.

Dans le même arrondissement, quartier de Croulebarbe : le communiste Le Gall remplace un socialiste S. F. I. O.

14e arrondissement, quartier de Plaisance-1re : le « camarade » L. Mauvais prend la place d'un pupiste.

Dans le même arrondissement, quartier de Plaisance-2e (circonscription nouvelle) : le communiste Paul Marcel est élu.

18e arrondissement, quartier de Clignancourt-1re (circonscription nouvelle) : le communiste Auguet est élu.

19e arrondissement, quartier du Pont-de-Flandre : le « camarade » Gresa remplace un socialiste indépendant.

20e arrondissement, quartier de Charonne-2e : le « camarade » Bossus bat un socialiste de France.

L'avance du parti fut particulièrement importante en banlieue, dans la Seine-et-Oise, dans le Nord et dans le Pas-de-Calais.

Voici l'état des municipalités communistes en avril 1936 :

RÉGIONS	Nombre de municipalités.	Nombre de minorités.	Nombre d'élus dans les minorités.
Alpes	2	7	8
Alsace	4	16	54
Ardennes	6	5	26
Aude-Hérault	3	3	9
Aveyron	1	2	2
Allier	13	50	85
Aisne-et-Marne	1	15	20
Basse-Seine		6	10
Bordelaise	6	8	12
Bretonne	5	5	7
Calvados		4	5
Charente		3	3
Charente-Inférieure	1	3	9
Côte-d'Or		7	9
Centre	9	9	31
Corrèze	26	27	79
Côtes-du-Nord	1	3	4
Deux-Sèvres	1	7	7
Drôme-Ardèche	1	4	11
Dordogne	2	13	23
Eure-et-Loir		3	8
Est	1	1	
Gard	28	14	38
Garonne	4	6	22
Haute-Saône		6	9
Jura	1	7	7
Limousine	12	20	69
REPORT	128	251	567

RÉGIONS	Nombre de municipalités.	Nombre de minorités.	Nombre d'élus dans les minorités.
Report	128	251	567
Lyonnaise	7	8	22
Loire	1	2	15
Manche		1	5
Marseillaise	17	26	60
Moselle	4	10	37
Nièvre	2	7	22
Nord	45	16	28
Orléanaise		12	20
Paris-Est	12	5	7
Paris-Nord	10	8	13
Paris-Ouest	11	10	29
Paris-Sud	20	11	38
Picarde	4	14	50
Pyrénées	3	18	21
Pyrénées-Orientales	10	9	28
Quercy		7	15
Saône-et-Loire	6	13	16
Savoie	6	2	6
Sud-Est	2	10	14
Tarn		2	6
Tourangelle	6	4	5
Troyenne		4	16
Vienne		2	4
	294	455	1 044

V — Les élections législatives de 1936

Les élections législatives des 26 avril-3 mai 1936 ont marqué une vigoureuse poussée communiste en France (1).

Au lendemain du premier tour de scrutin, *l'Humanité* imprimait en caractères d'affiche : « Eclatante victoire du parti communiste ! » Certes, on ne peut nier l'importance du succès.

Le parti communiste a presque doublé le chiffre de ses voix : 1 494 200 contre 785 870 en 1932. Ainsi, non seulement il a récupéré les 280 000 suffrages qu'il avait perdus en 1932 au profit des communistes dissidents, mais encore il a gagné plus de 420 000 voix sur les élections de 1928.

Le succès a dépassé toutes les prévisions.

Après le premier tour de scrutin, M. Raymond Millet écrivait (*Temps*, 29 avril) : « Les communistes ne sont plus que 9 députés depuis deux jours, mais grâce à 40 ballottages favorables et à 20 douteux, ils peuvent occuper 59 sièges, dont 49 de plus qu'au temps où M. Thorez et ses amis tenaient peu de place à l'extrême gauche. » M. Stibio, dans *l'Ordre* du 29 avril, était moins généreux : il annonçait un peu plus de 40 sièges. Or, les communistes, dont l'effectif était de 10 membres dans l'ancienne Chambre, sont 72 dans la nouvelle.

De plus, si les communistes dissidents — c'est-à-dire : les socialistes-communistes, les pupistes et l'Unité ouvrière, — ne comptent aujourd'hui que 10 députés au lieu de 11, par contre, ils ont doublé leurs voix : 184 763 contre 78 472 en 1932 (*Matin*, 30 avril 1936).

Campagne électorale.

L'Internationale communiste, organe mensuel du Comité exécutif de l'Internationale communiste, notait dans son numéro de juillet 1936 « qu'une des caractéristiques de l'action menée par le parti communiste français durant la campagne électorale, c'est l'ampleur de la propagande communiste. Pour la première fois, la propagande communiste a été portée sur toute l'étendue du pays. Autrefois, l'influence du parti ne pénétrait pas dans les villages situés loin des voies de chemin de fer, et leurs habitants ne connaissaient le communisme que par les calomnies et les déformations de la presse réactionnaire. Cette fois, il en a été autrement ».

Le Comité central du parti a publié un matériel d'agitation et de propagande considérable et varié qui a été très largement diffusé.

A la date du 22 avril 1936, soit quatre jours avant le premier tour de scrutin, le secrétariat du Comité central avait expédié dans le pays 7 450 156 exemplaires des neuf tracts essentiels.

A cette même date, il avait également envoyé 142 711 affiches-textes et 143 467 affiches illustrées.

A la veille des élections, *l'Humanité* a édité une luxueuse publication au titre prometteur : *Communisme, espoir du pays*. Le tirage a été de 255 850 exemplaires.

De son côté, le parti communiste a fait paraître une brochure qui a été largement répandue : *Le parti communiste, sa doctrine et son action*.

Les dirigeants du parti se sont servis plusieurs fois de la radio pour exposer le programme communiste. Les disques ont été également utilisés.

Les résultats des élections.

Nous donnons par circonscriptions les résultats des élections législatives pour 1928, 1932 et 1936. On aura ainsi tous les éléments de comparaison pour juger de la poussée communiste en France.

Les chiffres de 1932 — sauf pour quelques rares circonscriptions — sont inférieurs à ceux de 1928. La raison en est qu'entre ces deux dates de nombreuses scissions se sont produites au sein du parti communiste. Les groupes dissidents, en présentant des candidatures contre les communistes « orthodoxes », éparpillèrent les suffrages révolutionnaires (1).

En 1936, le parti communiste a remonté la pente : il a même dépassé les chiffres de 1928.

Les statistiques que nous donnons dans le tableau ci-dessous sont celles du premier tour de scrutin. Seuls ces chiffres nous intéressent ici ; car eux seuls — le second tour étant toujours vicié par des manœuvres et des coalitions — nous permettent de compter exactement le nombre des adhérents ou sympathisants communistes.

Observations. — Les chiffres pour 1928 et 1932 sont empruntés aux ouvrages de M. Georges Lachapelle sur les *Résultats officiels des élections législatives* (Editions du *Temps*) (1), ceux pour 1936 sont les chiffres publiés par le journal *Le Temps*.

Les circonscriptions suivies de l'astérisque sont celles qui sont acquises aux communistes.

(1) Voir dans *la D. C.*, t. 35 (n° 791), col. 941-946, le programme électoral du parti communiste.

(1) La baisse des suffrages électoraux — comme d'ailleurs celle des effectifs du parti, — s'explique en grande partie par la scission qui s'opéra au sein du parti communiste en 1929. Six conseillers municipaux de Paris : MM. Louis Sellier, Garchery, Gastellaz, Joly, Gélis et Camille Renault furent exclus du parti. Ils fondèrent en décembre 1929 un parti communiste dissident, le parti ouvrier et paysan. En 1932, le nouveau parti envoya à la Chambre 9 députés, qui formèrent le groupe d'unité prolétarienne.

(2) La *Documentation Catholique*, t. 20, n° 437, a publié un tableau très détaillé des suffrages communistes aux deux scrutins de 1928.

I. — Paris.

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
1er arrondissement	1 158	637	1 334
2e arrondissement	1 403	827	2 229
3e arrondissement*	2 343	1 715	4 147
4e arrondissement*	3 180	2 224	4 128
5e arrondissement (1re)	2 069	1 283	2 478
5e arrondissement (2e)	1 734	1 310	2 536
6e arrondissement (1re)	876	564	1 177
6e arrondissement (2e)	(1)	714	1 671
7e arrondissement (1re)	670	491	871
7e arrondissement (2e)	1 076	648	1 258
8e arrondissement	679	508	1 389
9e arrondissement (1re)	94	464	1 507
9e arrondissement (2e)	769	634	1 855
10e arrondissement (1re)	2 755	2 176	3 957
10e arrondissement (2e)	1 338	758	2 305
11e arrondissement (1re)*	2 322	1 906	3 117
11e arrondissement (2e)*	5 386	4 026	7 653
11e arrondissement (3e)*	5 223	4 061	8 269
12e arrondissement (1re)	3 682	2 336	3 474
12e arrondissement (2e)	8 071	2 499	4 296
13e arrondissement (1re)	6 003	3 606	7 347
13e arrondissement (2e)*	7 296	5 442	9 205
14e arrondissement (1re)	2 899	2 208	3 616
14e arrondissement (2e)*	5 097	4 262	6 294
15e arrondissement (1re)	4 324	3 045	5 166
15e arrondissement (2e)*	3 727	2 819	4 271
15e arrondissement (3e)*	3 139	2 588	3 258
16e arrondissement (1re)	1 721	1 230	2 496
16e arrondissement (2e)	463	361	1 213
17e arrondissement (1re)	994	994	2 321
17e arrondissement (2e)	1 466	1 145	2 056
17e arrondissement (3e)*	3 201	2 324	4 496
18e arrondissement (1re)*	3 647	3 040	5 827
18e arrondissement (2e)*	5 611	4 061	7 713
18e arrondissement (3e)	7 219	4 760	4 864
19e arrondissement (1re)*	6 069	4 909	8 606
19e arrondissement (2e)*	3 216	3 292	6 075
20e arrondissement (1re)*	4 927	5 039	6 045
20e arrondissement (2e)*	7 712	7 346	10 642
	123 559	92 252	161 162

II. — Région parisienne.

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Saint-Denis.			
Pantin*	7 525	7 240	11 887
Noisy-le-Sec*	10 977	13 443	17 527
Aubervilliers*	5 573	5 930	11 322
Saint-Denis	9 745	11 967	8 899
Colombes-Asnières*	4 387	4 472	7 621
Saint-Ouen*	5 313	4 971	8 571
Clichy-Levallois*	10 067	4 749	8 070
Boulogne*	3 650	3 878	9 548
Neuilly	880	707	1 544
Colombes-Courbevoie*	7 186	5 797	6 090
Puteaux	6 227	7 433	5 808
Nanterre* (2)			9 828
	71 530	70 587	106 715
Sceaux.			
Montreuil*	4 315	5 251	11 945
Vincennes	3 114	2 618	5 668
Nogent-sur-Marne	2 400	2 353	3 900
Saint-Maur*	2 589	2 860	7 240
Charenton*	4 409	6 983	11 423
Ivry*	9 637	12 237	18 961
Sceaux*	3 723	3 325	7 057
Villejuif*	7 380	8 166	14 180
Vanves*	7 415	8 217	12 495
	44 982	52 010	92 869

(1) Pas de candidat communiste.
(2) Nouvelle circonscription créée en 1936.

II. — Région parisienne (suite).

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Seine-et-Oise.			
Corbeil (1re)*	3 610	2 765	4 438
Corbeil (2e)*	10 357	10 758	10 202
Corbeil (3e) (1)*			10 101
Etampes	1 231	932	1 905
Mantes	1 821	679	972
Pontoise (1re)*	2 836	2 535	4 444
Pontoise (2e)*	5 879	5 748	12 177
Pontoise (3e)*	3 355	3 309	7 156
Pontoise (4e)	3 915	4 067	6 054
Rambouillet	1 674	842	2 053
Versailles (1re)*	7 785	7 930	15 033
Versailles (2e)	3 832	2 422	4 501
Versailles (3e)*	3 035	2 380	4 983
Versailles (4e)	4 193	3 344	5 285
Versailles (5e)*	3 624	3 441	7 353
	57 147	51 152	96 657
Seine-et-Marne.			
Coulommiers	979	597	1 412
Fontainebleau	2 576	1 873	4 240
Meaux (1re)*	3 615	4 982	7 578
Meaux (2e)	1 251	858	1 182
Melun	1 771	1 110	2 375
Provins*	2 117	1 455	3 118
	12 309	10 875	19 905

III. — Province.

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Ain.			
Belley	1 571	825	1 565
Bourg (1re)	447	249	709
Bourg (2e)	662	338	1 143
Nantua-Gex*	3 423	1 985	5 144
Trévoux	816	345	3 036
	6 919	3 742	11 597
Aisne.			
Château-Thierry	1 031	456	819
Laon (1re)	1 106	471	547
Laon (2e)	1 397	914	2 104
Saint-Quentin (1re)	2 591	1 756	3 877
Saint-Quentin (2e)	1 771	1 084	3 170
Soissons	975	210	620
Vervins	3 443	1 771	3 070
	12 314	6 662	14 207
Allier.			
Gannat	985	672	1 332
Lapalisse	3 977	2 786	3 459
Montluçon (1re)	4 282	3 152	7 013
Montluçon (2e)	5 535	4 735	7 664
Moulins (1re)	1 455	851	1 759
Moulins (2e)	4 547	2 980	4 118
	20 781	15 176	25 345
Alpes (Basses-).			
Castellane	463	175	875
Digne	174	168	512
Forcalquier	701	344	899
	1 338	687	2 286
Alpes (Hautes-).			
Briançon	590	148	1 028
Gap (1re)	216	679	221
Gap (2e)	475	422	1 691
	1 281	1 249	2 940

(1) Nouvelle circonscription créée en 1936.

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Alpes-Maritimes.			
Grasse (1re)	561	572	2 119
Grasse (2e)*	1 234	974	2 873
Nice (1re)	417	1 002	4 430
Nice (2e)	388	484	3 821
Nice (3e)*	638	449	4 684
Nice (4e)	503	305	1 833
	3 741	3 876	19 760
Ardèche.			
Largentière	1 123	580	1 255
Privas (1re)	1 172	408	700
Privas (2e)	3 744	1 304	1 995
Tournon (1re)	324	62	372
Tournon (2e)	310	156	597
	6 673	2 510	4 919
Ardennes.			
Mézières 1re)	3 846	1 570	2 943
Mézières (2e)*	2 973	3 245	4 752
Rethel	855	106	713
Rocroi	1 746	999	1 664
Sedan	(1)	2 213	1 764
Vouziers	908	330	1 240
	10 328	8 463	13 076
Ariège.			
Foix	1 066	693	1 182
Pamiers	2 618	1 964	2 728
Saint-Girons	730	442	862
	4 414	3 099	4 772
Aube.			
Arcis-Nogent	3 505	1 533	1 548
Bar-sur-Aube-Bar-sur-Seine	1 778	665	890
Troyes (1re)	5 629	612	1 057
Troyes (2e)	3 330	1 889	1 679
	14 242	4 699	5 174
Aude.			
Carcassonne	534	510	1 509
Castelnaudary	214	138	445
Limoux	293	262	478
Narbonne (1re)	1 125	492	986
Narbonne (2e)	890	550	812
	3 056	1 952	4 230
Aveyron.			
Espalion	132	500	1 340
Millau	902	486	642
Rodez	292	150	442
Saint-Affrique	73	11	44
Villefranche-de-Rouergue	2 376	1 848	5 119
	3 775	2 995	7 587
Bouches-du-Rhône.			
Aix (1re)	857	763	5 035
Aix (2e)	1 048	600	2 991
Arles*	3 753	2 357	7 240
Marseille (1re)	1 067	1 128	2 727
Marseille (2e)*	2 654	2 496	8 639
Marseille (3e)*	644	1 196	4 475
Marseille (4e)	863	644	2 513
Marseille (5e)	1 400	1 636	5 916
Marseille (6e)	1 729	1 187	5 022
Marseille (7e)	1 160	1 131	3 097
Marseille (8e)	2 185	2 009	7 564
	17 360	15 147	55 219
Calvados.			
Bayeux	325	145	1 434
Caen (1re)	712	387	1 071
Caen (2e)	284	304	323

(1) Cette circonscription n'existait pas en 1928.

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Calvados (*suite*).			
Falaise	(1)	44	106
Lisieux	585	338	761
Pont-l'Evêque	666	365	741
Vire	233		560
	2 805	1 583	4 996
Cantal.			
Aurillac	481	445	743
Mauriac	127	62	472
Murat-Saint-Flour	318	83	1 318
	926	590	2 533
Charente.			
Angoulême	1 622	553	2 970
Barbezieux	473	116	351
Cognac	284	227	1 123
Confolens	800	989	2 026
Ruffec	390	383	1 646
	3 569	2 268	8 116
Charente-Inférieure.			
Jonzac	192	167	238
Marennes	1 127	1 055	2 197
Rochefort	921	510	1 383
La Rochelle	1 171	962	2 245
Saintes	1 191	453	1 369
Saint-Jean-d'Angély	369	46	1 288
	4 971	3 193	8 720
Cher.			
Bourges (1re)	5 649	2 698	4 288
Bourges (2e)*	7 609	6 045	8 241
Saint-Amand	7 034	4 470	6 237
Sancerre	4 925	2 095	1 939
	25 2 7	15 308	20 705
Corrèze.			
Brive (1re)	1 864	662	1 008
Brive (2e)	1 909	1 116	1 934
Tulle (1re)	3 101	1 531	2 010
Tulle (2e)	3 832	3 835	5 708
Ussel*	3 609	3 057	4 394
	14 315	10 201	15 054
Corse.			
Ajaccio	51	1	84
Bastia	100	99	280
Corte	52	35	175
Sarthène	14	45	88
	217	190	627
Côte-d'Or.			
Beaune	1 104	421	1 256
Châtillon-sur-Seine	617	528	536
Dijon (1re)	1 539	850	1 377
Dijon (2e)	630	491	1 420
Semur	794	503	953
	4 684	2 793	5 242
Côtes-du-Nord.			
Dinan (1re)	162	56	166
Dinan (2e)	247	52	934
Guingamp (1re)	478	565	1 805
Guingamp (2e)	1 018	167	871
Lannion	399	129	2 054
Loudéac	310	148	172
Saint-Brieuc (1re)	694	309	651
Saint-Brieuc 2e)	463	226	512
	3 771	1 652	7 165

(1) Cette circonscription n'existait pas en 1928.

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Creuse.			
Aubusson	894	615	2 132
Bourganeuf	3 564	1 234	2 607
Boussac	1 373	323	433
Guéret	1 723	984	835
	7 554	3 156	6 007
Dordogne.			
Bergerac*	4 205	2 341	7 091
Nontron*	2 073	1 949	4 833
Périgueux (1re)	3 638	2 343	5 011
Périgueux (2e)	735	394	968
Ribérac	1 014	979	1 179
Sarlat	2 840	1 163	3 727
	14 505	9 169	22 809
Doubs.			
Baume-les-Dames	242	86	200
Besançon (1re)	881	656	687
Besançon (2e)	211	120	411
Montbéliard	3 553	1 916	997
Pontarlier	298	197	363
	5 185	2 975	2 658
Drôme.			
Die	880	328	2 597
Montélimar-Nyons	1 124	1 009	5 485
Valence (1re)	794	702	1 000
Valence (2e)	854	1 231	3 362
	3 652	3 270	12 444
Eure.			
Les Andelys	712	262	358
Bernay	494	241	950
Evreux (1re)	629	350	632
Evreux (2e)	423	264	848
Louviers	1 025	471	604
Pont-Audemer	292	98	128
	3 575	1 686	3 520
Eure-et-Loir.			
Chartres (1re)	711	311	712
Chartres (2e)	694	436	1 083
Châteaudun	674	260	1 527
Dreux	830	390	1 663
	2 909	1 397	4 985
Finistère.			
Brest (1re)	1 384	1 189	1 001
Brest (2e)	374	223	2 328
Brest (3e)	335	947	
Châteaulin (1re)	341	145	258
Châteaulin (2e)	564	202	778
Morlaix (1re)	657	248	151
Morlaix (2e)	198		646
Quimper (1re)	2 222	1 472	4 609
Quimper (2e)	2 218	2 052	531
Quimper (3e)	1 375	1 017	2 186
Quimperlé	371	540	738
	10 039	8 035	13 226
Gard.			
Alès (1re)*	5 117	3 860	7 385
Alès (2e)*	4 599	3 388	5 944
Nîmes (1re)	2 834	1 638	5 050
Nîmes (2e)	2 796	1 921	3 701
Uzès	1 284	888	1 712
Le Vigan	1 227	431	866
	17 857	12 126	24 658
Garonne (Haute-).			
Muret	426	756	1 713
Saint-Gaudens	437	379	567
Toulouse (1re)	2 136	1 176	2 937
Toulouse (2e)	2 311	890	2 654
Toulouse (3e)	165	116	388
Villefranche	133	25	115
	5 608	3 342	8 374

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Gers.			
Auch-Lombez	651	443	778
Condom-Lectoure	1 434	598	1 341
Mirande	413	187	464
	2 498	1 228	2 583
Gironde.			
Bazas	681	148	515
Blaye	220		1 016
Bordeaux (1re)	1 432	1 048	2 425
Bordeaux (2e)	840	525	1 381
Bordeaux (3e)	2 294	1 433	2 665
Bordeaux (4e)	608	362	953
Bordeaux (5e)	859	530	1 517
Bordeaux (6e)	278	87	428
Bordeaux (7e)	1 140	754	1 466
Lesparre	189		430
Libourne (1re)	353	138	980
Libourne (2e)	269	32	513
La Réole	313	103	1 461
	9 486	5 160	15 750
Hérault.			
Béziers (1re)	1 599	897	1 838
Béziers (2e)	(1)	1 198	2 570
Béziers (3e)	1 264	1 097	1 244
Lodève	410	169	1 399
Montpellier (1re)	719	419	1 315
Montpellier (2e)	1 190	824	1 612
Montpellier (3e)	1 347	1 165	3 195
	6 529	5 769	13 203
Ille-et-Vilaine.			
Fougères	360	292	404
Montfort	114	209	213
Redon	276	331	819
Rennes (1re)	713	276	714
Rennes (2e)	1 108	367	1 034
Saint-Malo (1re)	305	272	159
Saint-Malo (2e)	249	159	522
Vitré	145	(1)	1 201
	3 270	1 906	5 096
Indre.			
Le Blanc	946	299	1 259
Châteauroux (1re)	2 507	847	1 165
Châteauroux (2e)	1 458	518	1 607
La Châtre	1 254	283	447
Issoudun	2 398	1 320	1 951
	8 563	3 267	6 429
Indre-et-Loire.			
Chinon	1 188	403	1 601
Loches	791	474	1 320
Tours (1re)*	673	336	661
Tours (2e)	4 314	2 130	3 190
Tours (3e)	1 247	644	936
	8 213	3 987	7 768
Isère.			
Grenoble (1re)	1 085	792	750
Grenoble (2e)	2 223	1 891	2 585
Grenoble (3e)	1 188	734	1 850
Saint-Marcellin	854	617	1 108
La Tour-du-Pin (1re)	634	413	910
La Tour-du-Pin (2e)	864	539	1 981
Vienne (1re)	1 672	794	1 244
Vienne (2e)	551	352	631
	9 071	6 132	11 059
Jura.			
Dôle	921	621	1 811
Lons-le-Saunier	820	324	1 896

(1) Pas de candidat communiste.

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Jura *(suite)*.			
Poligny	449	575	669
Saint-Claude	1 001	675	1 093
	3 191	2 195	5 469
Landes.			
Dax	1 174	2 671	2 183
Mont-de-Marsan (1re)	920	2 070	651
Mont-de-Marsan (2e)	833	515	544
Saint-Sever	699	1 593	1 778
	3 626	6 849	5 156
Loir-et-Cher.			
Blois (1re)*	512	415	1 160
Blois (2e)	272	122	651
Romorantin	311	635	784
Vendôme	462	457	1 914
	1 557	1 629	4 509
Loire.			
Montbrison (1re)	860	331	964
Montbrison (2e)	931	415	895
Roanne (1re)	1 692	986	2 563
Roanne (2e)	815	238	627
Saint-Etienne (1re)	4 767	1 060	7 081
Saint-Etienne (2e)	2 604	968	4 904
Saint-Etienne (3e)	2 620	1 328	3 974
Saint-Etienne (4e)	6 654	1 140	2 594
	20 943	6 466	23 602
Loire (Haute-).			
Brioude	542	198	169
Le Puy (1re)	178	66	1 151
Le Puy (2e)	210	69	855
Yssingeaux	837	533	1 083
	1 767	866	3 258
Loire-Inférieure.			
Ancenis	60		121
Châteaubriant	154	40	197
Nantes (1re)	759	505	599
Nantes (2e)	952	374	905
Nantes (3e)	788	323	489
Nantes (4e)	638	599	277
Paimbœuf	190	71	105
Saint-Nazaire (1re)	506	390	582
Saint-Nazaire (2e)	832	234	222
	4 829	2 536	3 497
Loiret.			
Gien	553	560	1 088
Montargis	1 513	1 770	3 798
Orléans (1re)	1 843	1 160	2 187
Orléans (2e)	1 158	634	701
Pithiviers	490	466	2 013
	5 557	4 590	9 782
Lot.			
Cahors	414	221	2 786
Figeac	231	483	6 328
Gourdon	423	313	1 388
	1 068	1 017	10 502
Lot-et-Garonne.			
Agen*	3 573	2 319	3 963
Marmande*	6 407	5 024	9 545
Nérac	2 906	2 113	3 245
Villeneuve-sur-Lot	2 064	1 975	3 872
	14 950	11 431	20 625
Lozère.			
Florac	203	103	1 487
Marvejols	127	48	504
Mende	40	38	415
	370	189	2 406

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Maine-et-Loire.			
Angers (1re)	1 255	669	991
Angers (2e)	514	226	703
Baugé	251	69	245
Cholet (1re)	325	206	718
Cholet (2e)	229	53	103
Saumur	942	223	618
Segré	599	228	135
	4 115	1 674	3 513
Manche.			
Avranches	1 144	101	190
Cherbourg	429	312	1 100
Coutances	485	265	73
Mortain	556	303	76
Saint-Lô	198	56	255
Valognes	124	39	40
	2 936	1 076	1 734
Marne.			
Châlons	653	325	406
Epernay	1 524	926	1 860
Reims (1re)	(1)	1 392	2 189
Reims (2e)	3 862	1 896	2 794
Vitry-le-François	775	167	790
	6 814	4 706	8 039
Marne (Haute-).			
Chaumont	835	552	714
Langres	244		422
Vassy	1 063	369	567
	2 142	921	1 703
Mayenne.			
Château-Gontier	367	184	232
Laval	789	203	502
Mayenne (1re)	96	16	86
Mayenne (2e)	336	528	55
	1 588	931	875
Meurthe-et-Moselle.			
Briey (1re)	460	328	565
Briey (2e)	251	257	319
Lunéville		1 259	2 846
Nancy (1re)	2 133	1 388	3 030
Nancy (2e)	1 499	775	1 681
Nancy (3e)	2 182	2 833	2 794
Toul	631	402	724
	7 156	7 242	11 959
Meuse.			
Bar-le-Duc	455	340	138
Commercy	696	238	593
Montmédy	281	174	346
Verdun	444	222	331
	1 876	974	1 408
Morbihan.			
Lorient (1re)	810	571	977
Lorient (2e)	353	165	189
Lorient (3e)	445	224	295
Ploërmel	326	534	279
Pontivy (1re)	295	76	254
Pontivy (2e)	70	59	185
Vannes (1re)	119	148	476
Vannes (2e)	123	22	203
	2 541	1 796	2 858
Moselle.			
Boulay	4 062	2 119	2 074
Château-Salins			504
Forbach	3 861	907	902
Metz (1re)	5 257	4 284	4 171

(1) Pas de candidat communiste en 1928.

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Moselle (*suite*).			
Metz (2e)	3 423	1 527	4 124
Sarrebourg	1 870	1 606	1 668
Sarreguemines	4 415	3 372	2 803
Thionville (1re)	5 103	4 110	4 086
Thionville (2e)	6 520	903	1 659
	34 511	18 828	21 991
Nièvre.			
Château-Chinon	1 641	916	1 116
Clamecy	937	747	845
Cosne	3 072	1 476	2 264
Nevers (1re)	4 185	2 458	3 031
Nevers (2e)	2 105	1 503	1 598
	11 940	7 100	8 854
Nord.			
Avesnes (1re)	2 325	981	1 078
Avesnes (2e)	5 053	3 099	3 995
Avesnes (3e)	2 648	1 111	2 654
Cambrai (1re)	3 631	2 987	4 488
Cambrai (2e)	3 480	1 496	2 641
Douai (1re)*	4 751	6 311	7 491
Douai (2e)*	6 482	8 316	11 246
Dunkerque (1re)	4 105	1 744	2 346
Dunkerque (2e)	346	202	423
Hazebrouck (1re)	289	249	185
Hazebrouck (2e)	991	425	551
Lille (1re)	1 197	918	1 629
Lille (2e)	2 570	2 157	2 608
Lille (3e)	2 126	1 695	2 188
Lille (4e)	3 596	3 267	5 062
Lille (5e)	1 915	2 337	3 297
Lille (6e)	2 225	2 869	3 372
Lille (7e)	3 119	2 572	4 270
Lille (8e)	3 910	3 681	4 683
Lille (9e)	4 176	3 642	5 017
Lille (10e)*	5 987	5 728	7 025
Valenciennes (1re)*	4 056	4 899	6 437
Valenciennes (2e)*	7 295	7 175	9 587
Valenciennes (3e)*	8 058	9 766	13 037
	84 331	77 627	105 310
Oise.			
Beauvais (1re)	1 842	1 203	2 897
Beauvais (2e)	474	220	799
Clermont	1 906	1 159	2 934
Compiègne	2 332	871	2 854
Senlis (1re)	1 142	778	1 611
Senlis (2e)	1 813	1 581	3 988
	9 509	5 812	15 083
Orne.			
Alençon	214	237	870
Argentan	386	123	2 329
Domfront	484	126	614
Mortagne	231	93	216
	1 315	579	4 029
Pas-de-Calais.			
Arras (1re)	3 424	4 290	4 544
Arras (2e)	1 028	523	1 677
Béthune (1re)	1 758	2 722	3 370
Béthune (2e)	3 486	5 236	5 615
Béthune (3e)	2 413	4 119	5 907
Béthune (4e)	3 257	3 878	4 055
Béthune (5e)*	3 501	4 647	6 865
Béthune (6e)	3 669	6 827	7 733
Boulogne (1re)	1 668	1 735	1 771
Boulogne (2e)	1 375	1 329	3 153
Boulogne (3e)	1 041	646	1 310
Montreuil	1 027	591	858
Saint-Omer (1re)	393	316	1 112
Saint-Omer (2e)	310	391	800
Saint-Pol	643	323	1 010
	28 993	37 573	49 780

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Puy-de-Dôme.			
Ambert	343	111	156
Clermont-Ferrand (1re)	961	579	674
Clermont-Ferrand (2e)	818	934	1 976
Clermont-Ferrand (3e)	429	314	981
Issoire	306	196	1 520
Riom (1re)	208	118	898
Riom (2e)	1 125	751	4 239
Thiers	562	457	1 325
	4 752	3 460	11 769
Pyrénées (Basses-).			
Bayonne (1re)	1 126	1 188	2 461
Bayonne (2e)	181	113	534
Mauléon	377	152	
Oloron	186	130	664
Orthez	157	63	197
Pau (1re)	852	496	840
Pau (2e)	184	60	311
	3 063	2 202	5 007
Pyrénées (Hautes-).			
Argelès-Gazost	621	246	497
Bagnères-de-Bigorre	803	536	329
Tarbes	1 721	724	1 429
	3 145	1 506	2 255
Pyrénées (Orientales-).			
Céret	2 106	1 010	3 273
Perpignan	2 151	714	3 760
Prades	2 673	1 252	2 753
	6 930	2 976	9 786
Rhin (Bas-).			
Erstein	3 340	1 382	5 301
Haguenau	2 504	2 057	3 454
Molsheim	2 145	1 330	2 658
Saverne	3 143	991	2 898
Sélestat	1 631	918	1 745
Strasbourg (campagne)*	8 331	3 540	7 139
Strasbourg (1re)	3 684	1 035	2 023
Strasbourg (2e)	4 530	710	1 488
Wissembourg	1 951	224	972
	31 259	12 187	27 675
Rhin (Haut-).			
Altkirch	198		502
Colmar	3 993	1 850	1 919
Guebwiller	2 014	745	1 959
Mulhouse (1re)	3 901	2 937	1 980
Mulhouse (2e)	2 900	2 290	3 477
Ribeauvillé	803	172	639
Thann	2 012	1 317	1 932
	15 821	9 311	12 408
Territoire de Belfort.			
Belfort (1re)	1 484	894	865
Belfort (2e)	197	191	258
	1 681	1 085	1 123
Rhône.			
Lyon (1re)	816	413	1 097
Lyon (2e)	832	400	1 035
Lyon (3e)	1 398	731	1 748
Lyon (4e)	1 090	689	1 359
Lyon (5e)	738	539	930
Lyon (6e)	1 756	868	1 404
Lyon (7e)	1 546	776	2 146
Lyon (8e)	1 868	906	2 042
Lyon (9e)*	1 468	1 004	3 513
Lyon (10e)	1 420	801	2 212
Lyon (11e)	3 528	1 737	3 994
Lyon (12e)*	5 691	3 613	11 019
Villefranche (1re)	1 023	578	1 307
Villefranche (2e)	967	900	1 658
	24 141	14 055	35 464

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Saône (Haute-).			
Gray	139	84	22
Lure (1re)	405	310	751
Lure (2e)	213	81	564
Vesoul	384	153	733
	1 141	628	2 070
Saône-et-Loire.			
Autun (1re)	1 855	887	1 653
Autun (2e)	1 240	318	1 004
Chalon-sur-Saône (1re)	4 593	3 428	5 582
Chalon-sur-Saône (2e)	1 283	530	1 124
Charolles (1re)	605	266	504
Charolles (2e)	2 616	1 478	2 709
Louhans	1 587	846	960
Mâcon	2 028	1 066	3 449
	15 807	8 819	16 985
Sarthe.			
La Flèche	343	223	393
Mamers	313	199	285
Le Mans (1re)	1 160	635	1 163
Le Mans (2e)	688	410	374
Saint-Calais	695	232	332
	3 199	1 699	2 547
Savoie.			
Albertville-Moutiers	842	171	1 171
Chambéry (1re)	502	509	1 709
Chambéry (2e)	353	282	1 011
Saint-Jean-de-Maurienne	492	301	391
	2 189	1 263	4 282
Savoie (Haute-).			
Annecy	1 043	489	2 191
Bonneville	1 555	686	762
Saint-Julien	309	433	289
Thonon	713	287	2 775
	3 620	1 895	6 017
Seine-Inférieure.			
Dieppe (1re)	1 230	705	1 266
Dieppe (2e)	843	162	307
Le Havre (1re)	3 083	2 855	5 221
Le Havre (2e)	2 224	2 942	4 550
Le Havre (3e)	1 794	947	1 891
Neufchâtel	826	129	247
Rouen (1re)	2 036	1 219	2 123
Rouen (2e)	6 392	2 977	4 587
Rouen (3e)	2 554	2 458	4 692
Rouen (4e)	1 944	936	1 366
Yvetot	800	346	747
	23 746	15 676	26 997
Sèvres (Deux-).			
Bressuire	866	407	1 789
Melle	368	351	591
Niort (1re)	461	273	1 016
Niort (2e)	572	389	907
Parthenay	229	41	337
	2 496	1 461	4 640
Somme.			
Abbeville (1re)	866	924	1 054
Abbeville (2e)	1 487	878	2 754
Amiens (1re)*	1 582	1 475	6 137
Amiens (2e)*	3 148	2 944	5 394
Amiens (3e)	1 193	1 039	2 777
Montdidier	540	308	736
Péronne	1 178	80	1 154
	9 994	8 373	20 006

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Tarn.			
Albi (1re)	596	1 247	973
Albi (2e)	1 122	625	1 158
Castres (1re)	406	466	534
Castres (2e)	198	213	675
Gaillac	1 144	332	713
Lavaur	(1)	351	1 780
	3 466	3 234	5 833
Tarn-et-Garonne.			
Castelsarrasin	396	258	443
Moissac	508	289	385
Montauban	662	438	1 402
	1 566	985	2 230
Var.			
Brignoles*	1 869	1 153	3 168
Draguignan	1 643	1 890	5 239
Toulon (1re)	1 135	616	3 064
Toulon (2e)*	1 757	1 090	6 416
Toulon (3e)	1 134	862	2 341
	7 538	5 611	20 228
Vaucluse.			
Apt	1 549	502	2 715
Avignon	3 372	1 477	3 842
Carpentras	1 131	708	1 959
Orange	3 909	2 038	4 825
	9 961	4 725	13 341
Vendée.			
Fontenay-le-Comte (1re)	179	41	245
Fontenay-le-Comte (2e)	169	41	454
La Roche-sur-Yon (1re)	340	125	1 340
La Roche-sur-Yon (2e)	154	189	240
Sables-d'Olonne (1re)	3	80	347
Sables-d'Olonne (2e)	268	33	74
	1 113	509	2 700
Vienne.			
Châtellerault	1 223	866	1 818
Civray	221	56	535
Loudun	632	162	787
Montmorillon	754	324	1 652
Poitiers	484	311	1 764
	3 314	1 719	6 556
Vienne (Haute-).			
Bellac	911	293	914
Limoges (1re)	6 615	3 524	3 959
Limoges (2e)	5 913	3 665	6 503
Rochechouart	2 846	2 163	3 907
Saint-Yrieix	1 688	246	510
	17 973	9 891	15 793
Vosges.			
Epinal	829	342	642
Mirecourt	2 283	1 129	1 363
Neufchâteau	352	139	572
Remiremont	1 200	1 534	3 104
Saint-Dié	3 877	2 556	3 209
	8 541	5 700	8 890
Yonne.			
Auxerre-Avallon (1re)	879	516	2 011
Auxerre-Avallon (2e)	703	310	459
Joigny-Tonnerre (1re)	2 264	887	1 337
Joigny-Tonnerre (2e)	509	272	1 799
Sens	1 171	626	735
	5 526	2 611	6 341

(1) Cette circonscription n'existait pas en 1928.

IV. — Algérie.

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Alger.			
Alger (1re)	1 810	378	3 294
Alger (2e)	(2)	(2)	1 161
Alger (3e)	(2)	(2)	255
Alger (4e) (1)			200
	810	378	4 910
Constantine.			
Constantine (1re)	139	(2)	659
Constantine (2e)	207	275	2 111
Constantine (3e)	(2)	(2)	105
	346	275	2 875
Oran.			
Oran (1re)	(2)	420	3 200
Oran (2e)	(2)	841	2 333
Oran (3e)	(2)	212	1 850
		1 473	7 383

(1) Nouvelle circonscription créée en 1936.
(2) Pas de candidat communiste.

V. — Colonies (1).

CIRCONSCRIPTIONS	1928	1932	1936
Cochinchine			
Guadeloupe (1re)			
Guadeloupe (2e)			
Guyane			
Inde française			
La Réunion (1re)			
La Réunion (2e)			
Martinique (1re)		40	
Martinique (2e)	6		
Sénégal			

TABLEAU GÉNÉRAL

	1928	1932	1936
Paris	123 559	92 252	161 162
Région parisienne (2)	185 968	184 624	316 146
Province	754 818	506 828	1 001 724
Algérie	2 156	2 126	15 168
Colonies	6	40	
TOTAL GÉNÉRAL	1 066 507	785 870	1 494 200

(1) Pas de candidat communiste dans les colonies.
(2) Sans Paris.

Caractéristiques des élections.

Le parti communiste compte aujourd'hui 72 députés. Il constitue une des principales forces dans la nouvelle Chambre. Du 16e rang qu'il occupait dans la liste numérique des groupes parlementaires dans l'ancienne législature, il passe au 3e rang, immédiatement après le parti socialiste S. F. I. O. et le parti radical-socialiste.

Il a conservé les 10 sièges qu'il possédait déjà et il en a conquis 62 nouveaux.

Les 10 sièges conservés sont les suivants :

PARIS, 1er arrondissement (2e). — CHARENTON (Seine). — IVRY (Seine). — NOISY-LE-SEC (Seine). — CORBEIL (2e) (Seine-et-Oise). — ARGENTEUIL (Seine-et-Oise). — MARMANDE (Lot-et-Garonne). — VALENCIENNES (3e) (Nord). — DOUAI (2e) (Nord). — TOULON (2e) (Var).

Voici la liste des nouveaux sièges :

PARIS, 3e arrondissement : siège enlevé à un radical-socialiste, M. Bonnaure.

PARIS, 4e arrondissement : siège occupé depuis 1921 par un membre de la Fédération républicaine, M. Le Corbeiller, mort le 10 mars 1936.

PARIS, 11e arrondissement (1re) : siège enlevé à un indépendant de gauche, M. Henri Paté.

PARIS, 11e arrondissement (2e) : siège enlevé à un radical indépendant, M. Besset.

PARIS, 11e arrondissement (3e) : siège enlevé à un membre de la Concentration républicaine, M. Malingre.

PARIS, 14e arrondissement (2e) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Graziani.

PARIS, 15e arrondissement (2e) : siège enlevé à un membre de l'Alliance démocratique, M. de Tastes.

PARIS, 15e arrondissement (3e) : siège enlevé à un membre de la Concentration républicaine, M. Boucheron.

PARIS, 17e arrondissement (3e) : siège enlevé à un membre de l'Entente républicaine, M. Fourès.

PARIS, 18e arrondissement (1re) : siège enlevé à un membre de l'Union socialiste, M. Montagnon.

PARIS, 18e arrondissement (2e) : siège enlevé à un socialiste français, M. Perrin.

PARIS, 19e arrondissement (1re) : siège occupé depuis 1928 par un socialiste S. F. I. O. devenu membre de l'Union socialiste, M. Fiancette, qui a été élu sénateur de la Seine le 20 octobre 1935.

PARIS, 19e arrondissement (2e) : siège enlevé à un radical-socialiste, M Martineau-Déplat.

PARIS, 20e arrondissement (1re) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Jardel.

PARIS, 20e arrondissement (2e) : siège enlevé à un membre de l'Union socialiste, M. Marcel Déat.

PANTIN (Seine) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Marsais.

AUBERVILLIERS (Seine) : siège enlevé à un socialiste indépendant, M. Foulon.

ASNIERES (Seine) : siège occupé depuis 1928 par un indépendant de gauche, M. Blacque-Belair, qui ne s'est pas représenté.

SAINT-OUEN (Seine) : siège enlevé à un membre de l'Unité ouvrière (groupe communiste dissident), M. Lesesne.

CLICHY (Seine) : siège enlevé à un membre de l'Unité ouvrière (groupe communiste dissident), M. Auffray.

BOULOGNE (Seine) : siège occupé depuis 1932 par un indépendant de gauche, M. Fernand-Laurent, qui s'est présenté dans une autre circonscription.

COURBEVOIE (Seine) : siège enlevé à un membre de la Concentration républicaine, M. Grisoni.

NANTERRE (Seine) : nouvelle circonscription créée en 1936.

MONTREUIL (Seine) : siège enlevé à un membre du Rassemblement républicain, M. Poncet.

SAINT-MAUR (Seine) : siège enlevé à un membre de la Gauche radicale, M. Adolphe Chéron.

SCEAUX (Seine) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Longuet.

VANVES (Seine) : siège enlevé à un radical indépendant, M. Pic.

VILLEJUIF (Seine) : siège enlevé à un radical socialiste indépendant, M. Gratien.

CORBEIL (Seine-et-Oise) : siège occupé depuis 1932 par un radical-socialiste, M. Dalimier, qui ne s'est pas représenté.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES : nouvelle circonscription créée en 1936.

PONTOISE (Seine-et-Oise) : siège enlevé à un membre du Front républicain, M. Franklin-Bouillon.

AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-et-Oise) : siège occupé jusqu'en 1936 par un membre de la gauche radicale, M. Cathala, qui s'est présenté dans une autre circonscription.

LE RAINCY (Seine-et-Oise) : siège enlevé à un républicain indépendant, M. Ballu.

SAINT-GERMAIN (Seine-et-Oise) : siège enlevé à un député indépendant, M. Chatenet.

VERSAILLES (Seine-et-Oise) : siège occupé jusqu'en 1935 par un indépendant de gauche, M. Henry Haye, élu sénateur de Seine-et-Oise, le 20 octobre 1935.

NANTUA-GEX (Ain) : siège enlevé à un républicain indépendant, M. Mermod.

GRASSE (2°) (Alpes-Maritimes) : siège occupé jusqu'en 1936 par un indépendant de gauche, M. Louis-Dreyfus, qui ne s'est pas représenté.

NICE (3°) (Alpes-Maritimes) : siège enlevé à un indépendant de gauche, M. Deudon.

MEZIERES (2°) (Ardennes) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Boutet.

ARLES (Bouches-du-Rhône) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Sixte-Quenin.

MARSEILLE (2°) (Bouches-du-Rhône) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Ambrosini.

MARSEILLE (3°) (Bouches-du-Rhône) : siège enlevé à un membre de la Gauche indépendante, M. Sabiani.

BOURGES (2°) (Cher) : siège enlevé à un membre de l'Union socialiste, M. Breton.

USSEL (Corrèze) : siège occupé précédemment par un radical-socialiste, M. Queuille, élu sénateur de la Corrèze le 8 décembre 1935.

BERGERAC (Dordogne) : siège enlevé à un député de l'Union socialiste, M. Simounet.

NONTRON (Dordogne) : siège occupé précédemment par un radical-socialiste, M. Mège, qui ne s'est pas représenté.

ALES (1re) (Gard) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Castanet.

ALES (2°) (Gard) : siège enlevé à un député conservateur, M. François de Ramel.

AGEN (Lot-et-Garonne) : siège enlevé à un radical-socialiste, M. Martin.

DOUAI (1re) (Nord) : siège enlevé à un républicain de gauche, M. Delsart.

LILLE (10e) (Nord) : siège occupé précédemment par un membre de la Fédération républicaine, M. Groussau, qui ne s'est pas représenté.

VALENCIENNES (1re) (Nord) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Delcourt.

VALENCIENNES (2°) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Couteaux.

BETHUNE (5°) (Pas-de-Calais) : siège enlevé à un socialiste S. F. I. O., M. Evrard.

STRASBOURG-CAMPAGNE (Bas-Rhin) : siège enlevé à un républicain de gauche, M. Frey.

LYON (9°) (Rhône) : siège enlevé à un député radical-socialiste, M. Massimi.

LYON (12°) : siège occupé précédemment par un soc. S. F. I. O., M. Goujon, qui ne s'est pas représenté.

MEAUX (1re) (Seine-et-Marne) : siège enlevé à un républicain de gauche, M. Nast.

PROVINS (Seine-et-Marne) : siège enlevé à un radical-socialiste, M. Augé.

AMIENS (1re) (Somme) : siège enlevé à un membre de l'Union socialiste, M. Lecointe.

AMIENS (2°) : siège enlevé à un radical-socialiste, M. Lallemant.

BRIGNOLLES (Var) : siège enlevé à un membre de l'Union socialiste, M. Carmagnolle.

Le parti communiste, initiateur du Front populaire, a été le grand bénéficiaire de ce mouvement de masses (1).

Le 29 avril 1936, le parti radical-socialiste, le parti socialiste S. F. I. O., l'Union socialiste et républicaine et le parti communiste décidèrent qu'au second tour ils feraient bloc sur celui des candidats de gauche que le suffrage universel aurait mis en tête au premier tour.

Cette discipline, observée presque sans défaillance, permit le succès des communistes, qui recueillirent de nombreuses voix socialistes et radicales.

Au premier tour de scrutin ils n'avaient que 9 élus, mais un grand nombre de leurs candidats se plaçaient en tête des gauches.

Le parti communiste décida de maintenir 93 candidatures : 21 à Paris, 11 dans la Seine, 9 dans la Seine-et-Oise et 52 dans divers départements.

Il se désista en faveur de 168 socialistes S. F. I. O., 107 radicaux-socialistes et 38 candidats des autres partis démocratiques (Union socialiste, Jeune République, parti Camille-Pelletan, communistes dissidents, etc.).

L'Humanité du 27 avril (édition spéciale) annonçait que, « dès aujourd'hui, le parti communiste, partout où son candidat n'aura pas été désigné par le suffrage universel pour porter au second tour le drapeau de la République, de l'ordre, du pain, de la liberté et de la paix, va entreprendre la campagne la plus ardente en faveur des candidats socialistes ou radicaux, afin d'écraser la réaction et le fascisme. Chaque républicain sait qu'il peut compter sur la loyauté absolue du parti communiste. Ce qu'il promet, il le fait. »

Au second tour de scrutin, 63 communistes furent élus, ce qui portait le nombre des députés à 72.

A souligner que les communistes, grâce au jeu des désistements, ont enlevé de nombreux sièges à leurs alliés : 12 au parti socialiste S. F. I. O., 9 au parti radical-socialiste, 7 à l'Union socialiste et républicaine, 2 aux communistes dissidents.

A Paris, sur 39 sièges, le parti communiste en occupe 16.

Dans la Seine, sur 60 circonscriptions, le parti communiste détient 32 sièges.

Il a également la majorité dans la région parisienne. Sur 81 députés de Paris, de la Seine, de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne, il en compte 43, au lieu de 6 précédemment.

Maintenant, si nous examinons les statistiques, une constatation s'impose. A part les Landes, le Doubs et la Mayenne, partout les communistes sont en progression.

A Paris seulement ils gagnent 68 910 voix, et pour l'ensemble de la région parisienne, 141 291 voix.

Les gains sont très importants dans les régions industrielles : Bouches-du-Rhône (40 072), Nord (26 683), Rhône (21 509), Loire (17 136), Gard (12 532), Pas-de-Calais (12 207), Meurthe-et-Moselle (4 717), Ardennes (4 613), Moselle (3 163).

Il faut noter également une forte avance des communistes dans les départements mi-industriels, mi-

(1) Sur l'histoire et la constitution du Front populaire en France, voir le numéro spécial de *la Documentation Catholique* des 4-11. 7. 36.

paysans, comme les Alpes-Maritimes, le Bas-Rhin, le Var, la Somme, la Seine-Inférieure, l'Oise, la Gironde, l'Allier, la Saône-et-Loire, l'Aisne, le Puy-de-Dôme, la Haute-Vienne, la Haute-Garonne, le Cher, l'Isère, l'Aveyron, le Tarn, la Marne, les Vosges, l'Indre, le Haut-Rhin, la Nièvre, l'Ariège, la Haute-Marne, l'Aube, la Meuse (1).

Seul dans cette catégorie, le département du Doubs a perdu 317 voix (2 658 voix en 1936 contre 2 975 en 1932).

Dans les régions agricoles, les théories communistes ont trouvé de nombreux adeptes. Dans le Lot, les voix communistes passent de 1 017 en 1932 à 10 502 en 1936. Elles se doublent dans le Lot-et-Garonne et dans la Dordogne. Elles quadruplent dans la Drôme, le Vaucluse, l'Hérault, l'Ain, les Pyrénées-Orientales. Il faut noter une forte avance dans le Finistère, le Loiret, les Côtes-du-Nord, la Corrèze, la Vienne, la Charente, la Charente-Inférieure, la Haute-Savoie, l'Indre-et-Loire, l'Yonne, l'Eure-et-Loir, l'Orne, le Calvados, le Jura, la Savoie, la Creuse, les Basses-Pyrénées, les Deux-Sèvres, le Loir-et-Cher, la Côte d'Or, l'Ardèche, l'Aude, la Vendée, la Haute-Loire, le Cantal, etc.

Dans cette catégorie, deux départements seulement sont en régression : dans les Landes, les communistes perdent 171 voix, et dans la Mayenne 56.

Les départements qui comptent le plus de suffrages communistes, en dehors de la région parisienne, sont : le Nord, plus de 104 000 ; les Bouches-du-Rhône, plus de 55 000 ; le Pas-de-Calais, 49 780 ; le Rhône, plus de 35 000.

Les départements suivants comptent de 20 à 30 000 suffrages communistes : Bas-Rhin (27 675), Seine-Inférieure (26 997), Allier (25 345), Gard (24 658), Loire (23 602), Dordogne (22 809), Moselle (21 991), Cher (20 705), Lot-et-Garonne (20 625), Var (20 228), Somme (20 006).

Le parti communiste a recueillit de 15 à 20 000 suffrages dans les départements suivants : Alpes-Maritimes, Saône-et-Loire, Oise, Haute-Vienne, Gironde, Corrèze.

L'Aisne, le Vaucluse, le Finistère, l'Hérault, les Ardennes, la Drôme, le Haut-Rhin, la Meurthe-et-Moselle, l'Ain, l'Isère, le Lot, le Puy-de-Dôme ont donné de 10 à 15 000 voix aux candidats communistes.

En Algérie, le parti communiste a septuplé ses voix. En 1932 il avait obtenu 2 126 voix, en 1936 il en a recueilli 14 168.

Liste des députés communistes.

Les 72 députés communistes se répartissent dans 18 départements. Nous donnons ci-dessous leur liste par ordre alphabétique et par départements (2) :

Liste alphabétique.

VIRGILE BAREL, instituteur retraité, secrétaire régional du parti communiste. — Nice, 3e (Alpes-Maritimes).
*JEAN BARTOLINI, ouvrier de l'Arsenal, membre du Comité central. — Toulon, 2e (Var).
AUGUSTE BÉCHARD, paysan, conseiller général. — Alès, 1re (Gard).
ROGER BENENSON, chef ouvrier à la ville de Paris. — Provins (Seine-et-Marne).
CHARLES BENOIST, cheminot, maire-adjoint de Villeneuve-Saint-Georges. — Corbeil, 3e (Seine-et-Oise).
JOANNY BERLIOZ, professeur, membre du Comité central, conseiller général, maire d'Epinay. — Saint-Ouen (Seine).
FRANÇOIS BILLOUX, employé, secrétaire de la région marseillaise, membre du bureau politique. — Marseille, 3e (Bouches-du-Rhône).
FLORIMOND BONTE, employé, membre du Comité central. — Paris, 11e arrondissement, 2e.
MARCEL BROUT, cimentier. — Paris, 20e arrondissement, 1re.
FÉLIX BRUN, mutilé de guerre. — Lyon, 9e (Rhône).
*MARCEL CAPRON, tourneur, maire d'Alfortville. — Charenton (Seine).
JEAN CATELAS, cheminot. — Amiens, 1re (Somme).
GEORGES COGNIOT, professeur, membre du Comité central. — Paris, 11e arrondissement, 3e circonscription.
RENÉ COLIN, directeur commercial de la « Famille nouvelle ». — Paris, 18e arrondissement, 1re.
GASTON CORNAVIN, ajusteur, membre du Comité central, ancien député, conseiller général de la Seine. — Bourges, 2e (Cher).
EMILE COSSONNEAU, serrurier, conseiller général, maire de Gagny. — Pontoise, 3e (Seine-et-Oise).
ALFRED COSTES, métallurgiste, membre du Comité central. — Boulogne (Seine).
AMBROISE CROIZAT, ajusteur, membre du Comité central. — Paris, 14e arrondissement, 2e.
JEAN CRISTOFOL, douanier révoqué, conseiller d'arrondissement. — Marseille, 2e (Bouches-du-Rhône).
FERNAND DADOT, ajusteur. — Versailles, 3e (Seine-et-Oise).
ALFRED DAUL, serrurier. — Strasbourg-campagne (Bas-Rhin).
GILBERT DECLERCQ, tisserand, maire d'Halluin. — Lille, 10e (Nord).
ANTOINE DEMUSOIS, cheminot, conseiller général, maire d'Arnouville-lès-Gonesse. — Pontoise, 2e (Seine-et-Oise).
*SULPICE DEWEZ, métallurgiste. — Valenciennes, 3e (Nord).
JACQUES DUCLOS, pâtissier, secrétaire du parti communiste, membre titulaire du Comité exécutif de l'Internationale communiste, aujourd'hui vice-président de la Chambre des députés. — Montreuil (Seine).
JEAN DUCLOS, ex-horticulteur, mutilé 100 %. — Versailles, 5e (Seine-et-Oise).
EMILE DUTILLEUL, employé, administrateur du parti communiste et de *l'Humanité*. — Asnières (Seine).
ETIENNE FAJON, instituteur, membre du Comité central. — Courbevoie (Seine).
EMILE FOUCHARD, artisan menuisier, maire de Chelles. — Meaux (Seine-et-Marne).
JULES FOURRIER, peintre en bâtiment. — Paris, 15e arrondissement, 2e.
CHARLES GAOU, carrossier, conseiller général. — Brignolles (Var).
MARCEL GITTON, ouvrier du bâtiment, secrétaire du parti communiste, conseiller général (1). — Pantin (Seine).
JACQUES GRESA, ex-vérificateur des contributions indirectes, conseiller municipal. — Paris, 19e arrondissement, 2e.
MARCEL HONEL, artisan. — Clichy-Levallois (Seine).
*RENAUD JEAN, cultivateur, membre du Comité central. — Marmande (Lot-et-Garonne).

---

(1) Nous avons classé ces départements d'après l'importance des gains communistes.
(2) L'astérisque placé devant certains noms désigne les députés sortants réélus.

(1) Il a démissionné du Conseil général de la Seine en juillet 1936.

ADRIEN LANGUMIER, métallurgiste, rédacteur à *l'Humanité*. — Paris, 20e arrondissement, 2e.
PIERRE LAREPPE, mouleur, secrétaire de la région ardennaise, maire de Nouzonville. — Mézières, 2e (Ardennes).
DARIUS LE CORRE, instituteur. — Corbeil, 1re (Seine-et-Oise).
GEORGES LEVY, docteur en médecine, membre du Comité central, conseiller général. — Lyon, 12e (Rhône).
PAUL LOUBRADOU, artiste peintre. — Bergerac (Dordogne).
HENRI LOZERAY, typographe. — Paris, 11e arrondissement, 1re.
HENRI MARTEL, délégué mineur, membre du Comité central, conseiller général. — Douai, 1re (Nord).
ANDRÉ MARTY, ingénieur-mécanicien, membre du bureau politique, secrétaire de l'Internationale communiste, conseiller municipal. — Paris, 13e arrondissement, 2e.
ANDRÉ MERCIER, garçon de restaurant. — Paris, 3e.
CHARLES MICHELS, ouvrier en chaussures. — Paris, 15e arrondissement, 3e.
*LUCIEN MIDOL, cheminot (1), membre du bureau politique. — Corbeil, 2e (Seine-et-Oise).
PROSPER MOCQUET, cheminot. — Paris, 17e arrondissement, 3e.
GASTON MONMOUSSEAU, cheminot, membre du bureau politique du parti communiste, membre de la Commission de contrôle de l'Internationale communiste, membre du Comité exécutif de l'Internationale syndicale rouge, chef du secrétariat européen de cet organisme. — Noisy-le-Sec (Seine).
ADRIEN MOUTON, électricien. — Arles (Bouches-du-Rhône).
ARTHUR MUSMEAUX, ajusteur, conseiller d'arrondissement. — Valenciennes, 2e (Nord).
RENÉ NICOD, comptable, maire d'Oyonnax. — Nantua-Gex (Ain).
ANDRÉ PARSAL, ouvrier agricole, conseiller général. — Saint-Maur (Seine).
*GABRIEL PERI, rédacteur à *l'Humanité*, membre du Comité central. — Argenteuil (Seine-et-Oise).
ALFRED PETIT, caissier au ministère des Finances, maire de Bagneux. — Sceaux (Seine).
ROBERT PHILIPPOT, postier. — Agen (Lot-et-Garonne).
LÉON PIGINNIER, lithographe, maire de Malakoff, conseiller général. — Vanves (Seine).
ARMAND PILLOT, mécanicien. — Paris, 18e arrondissement, 2e.
HENRI POURTALET, horticulteur. — Grasse, 2e (Alpes-Maritimes).
ALEXANDRE PRACHAY, professeur, conseiller municipal. — Pontoise, 1re (Seine-et-Oise).
LOUIS PROT, cheminot-mécanicien, maire de Longueau. — Amiens, 2e (Somme).
CYPRIEN QUINET, mineur, conseiller général. — Bethune, 5e (Pas-de-Calais).
*ARTHUR RAMETTE, métallurgiste, membre du bureau politique. — Douai, 2e (Nord).
LUCIEN RAUX, délégué mineur, maire d'Onnaing, conseiller d'arrondissement. — Valenciennes, 1re (Nord).
ALBERT RIGAL, ajusteur. — Paris, 4e arrondissement.
WALDECK ROCHET, maraîcher, membre du Comité central, conseiller général. — Nanterre (Seine).
GUSTAVE SAUSSOT, mécanicien. — Nontron (Dordogne).

(1) Cheminot ou ingénieur ? *L'Humanité* du 5 avril 1936 le donne comme cheminot, mais les *Cahiers du bolchevisme* du 15 mai 1936 le présentent comme ingénieur.

*MAURICE THOREZ, mineur, secrétaire général du parti communiste, membre du Comité exécutif de l'Internationale communiste. — Ivry (Seine).
CHARLES TILLON, ajusteur, membre du Comité central, conseiller général. — Aubervilliers (Seine).
AUGUSTE TOUCHARD, tourneur. — Paris, 19e arrondissement, 1re.
PAUL VAILLANT-COUTURIER, écrivain, rédacteur en chef de *l'Humanité*, membre du Comité central, maire de Villejuif. — Villejuif (Seine).
FERNAND VALAT, ex-instituteur, conseiller général. — Alex, 2e (Gard).
MARIUS VAZEILLES, pépiniériste. — Ussel (Corrèze).

Liste par départements.

Région parisienne.

Paris.

3e arrondissement : ANDRÉ MERCIER.
4e : ALBERT RIGAL.
11e, 1re circ. : HENRI LOZERAY.
11e, 2e : FLORIMOND BONTE.
11e, 3e : GEORGES COGNIOT.
13e, 2e : ANDRÉ MARTY.
14e, 2e : AMBROISE CROIZAT.
15e, 2e : JULES FOURRIER.
15e, 3e : CHARLES MICHELS.
17e, 3e : PROSPER MOCQUET.
18e, 1re : RENÉ COLIN.
18e, 2e : ARMAND PILLOT.
19e, 1re : AUGUSTE TOUCHARD.
19e, 2e : JACQUES GRESA.
20e, 1re : MARCEL BROUT.
20e, 2e : ANDRÉ LANGUMIER.

Seine.

Saint-Denis, 1re (Pantin) : MARCEL GITTON.
Saint-Denis, 2e (Noisy-le-Sec) : GASTON MONMOUSSEAU.
Saint-Denis, 3e (Aubervilliers) : CHARLES TILLON.
Saint-Denis, 5e (Asnières) : EMILE DUTILLEUL.
Saint-Denis, 6e (Saint-Ouen) : JOANNY BERLIOZ.
Saint-Denis, 7e (Clichy) : MARCEL HONEL.
Saint-Denis, 8e (Boulogne) : ALFRED COSTES.
Saint-Denis, 10e (Courbevoie) : ETIENNE FAJON.
Saint-Denis, 12e (Nanterre) : WALDECK ROCHET.
Sceaux, 1re (Montreuil) : JACQUES DUCLOS.
Sceaux, 4e (Saint-Maur) : ANDRÉ PARSAL.
Sceaux, 5e (Charenton) : MARCEL CAPRON.
Sceaux, 6e (Ivry) : MAURICE THOREZ.
Sceaux, 7e (Sceaux) : ALFRED PETIT.
Sceaux, 8e (Villejuif) : PAUL VAILLANT-COUTURIER.
Sceaux, 9e (Vanves) : LÉON PIGINNIER.

Seine-et-Oise.

Corbeil, 1re (Corbeil) : DARIUS LE CORRE.
Corbeil, 2e (Longjumeau) : LUCIEN MIDOL.
Corbeil, 3e (Villeneuve-Saint-Georges) : CHARLES BENOIST.
Pontoise, 1re (Pontoise) : ALEXANDRE PRACHAY.
Pontoise, 2e (Aulnay-sous-Bois) : ANTOINE DEMUSOIS.
Pontoise, 3e (Le Raincy) : EMILE COSSONNEAU.
Versailles, 1re (Argenteuil) : GABRIEL PERI.
Versailles, 3e (Saint-Germain-en-Laye) : FERNAND DADOT.
Versailles, 5e (Versailles) : JEAN DUCLOS.

Seine-et-Marne.

Meaux, 1re : EMILE FOUCHARD.
Provins : ROGER BENENSON.

Province.

Ain.

Nantua-Gex : RENÉ NICOD.

Alpes-Maritimes.

Grasse, 2e : Henri Pourtalet.
Nice, 3e : Virgile Barel.

Ardennes.

Mézières, 2e : Pierre Lareppe.

Bouches-du-Rhône.

Arles : Adrien Mouton.
Marseille, 2e : Jean Cristofol.
Marseille, 3e : François Billoux.

Cher.

Bourges, 2e : Gaston Cornavin.

Corrèze.

Ussel : Marius Vazeilles.

Dordogne.

Bergerac : Loubradou.
Nontron : Gustave Saussot.

Gard.

Alès, 1re : Auguste Béchard.
Alès, 2e : Fernand Valat.

Lot-et-Garonne.

Agen : Robert Philippot.
Marmande : Renaud Jean.

Nord.

Douai, 1re : Henri Martel.
Douai, 2e : Arthur Ramette.
Lille, 10e : Gilbert Declercq.
Valenciennes, 1re : Lucien Raux.
Valenciennes, 2e : Arthur Musmeaux.
Valenciennes, 3e : Sulpice Dewez.

Pas-de-Calais.

Bethune, 5e : Cyprien Quinet.

Bas-Rhin.

Strasbourg-campagne : Alfred Daul.

Rhône.

Lyon, 9e : Félix Brun.
Lyon, 12e : Georges Levy.

Somme.

Amiens, 1re : Jean Catelas.
Amiens, 2e : Louis Prot.

Var.

Brignolles : Charles Gaou.
Toulon, 2e : Jean Bartolini.

Tableau par professions.

Voici la composition sociale du groupe communiste à la Chambre des députés :

29 ouvriers.	15 métallurgistes. 4 mineurs. 4 ouvriers du bâtiment. 1 ouvrier textile. 1 ouvrier de la chaussure. 2 imprimeurs. 2 ouvriers de l'alimentation.
27 fonctionnaires de l'Etat et services publics et employés.	7 cheminots. 8 employés et services publics. 3 techniciens. 3 professeurs. 4 instituteurs. 1 douanier. 1 postier.
6 paysans.	
4 artisans.	
4 professions libérales.	1 écrivain. 1 médecin. 1 artiste peintre. 1 journaliste.
2 mutilés de guerre.	

Bureau du groupe parlementaire.

Le 26 mai, le groupe communiste au Parlement a procédé à sa constitution et a désigné son bureau exécutif :

Président général du groupe communiste (Chambre et Sénat) : Marcel Cachin.

Président du groupe à la Chambre : Renaud Jean.

Secrétaire général : Jacques Duclos.

Secrétaire : A. Ramette.

Trésorier : E. Dutilleul.

Membres du bureau exécutif : Maurice Thorez, Lucien Midol, Félix Brun, Daul, Cristofol, Prachay, Langumier, Rochet.

Après la victoire.

« Après la victoire », c'est le titre d'une affiche éditée par le Comité central du parti communiste. En voici le texte d'après *l'Humanité* du 5 mai 1936 :

Un souffle de confiance et d'espoir remplit d'allégresse notre pays de France, où le Front populaire du pain, de la liberté et de la paix, vient de remporter une magnifique victoire.

Le parti communiste, initiateur du Front populaire, se félicite que 1 500 000 Français, en lui accordant leurs suffrages, aient clamé la volonté populaire de faire *une France libre, forte et heureuse.*

Le parti communiste se réjouit que la victoire du Front populaire ait signifié avec tant d'éclat la volonté du peuple français de s'unir, de se réconcilier avec lui-même.

Communistes, socialistes, républicains et démocrates se sont unis. C'est bien ; et maintenant, c'est tout le peuple qu'il faut unir.

La main tendue.

Nous t'avons tendu la main, nous, laïques, à toi, travailleur catholique. Rien ne te dressera contre nous, qu'anime le plus noble idéal de fraternité humaine.

La main que nous te tendons, tu ne la repousseras pas.

Nous t'avons tendu la main à toi, croix de feu, à toi, volontaire national, qui sens la nécessité de changer quelque chose. Rien ne devrait t'opposer à nous, qui voulons la prospérité dans le travail, l'ordre et la liberté dans la justice sociale et la paix dans la sécurité.

La main que nous te tendons, tu ne la repousseras pas.

L'union du peuple français.

C'est l'honneur du parti communiste, aux militants désintéressés, qu'aucun scandale n'a jamais éclaboussés, de ce parti qui exprime la jeunesse et l'espoir du monde, d'avoir fait retentir du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest son vibrant appel à l'union de la nation française.

Les élections du 26 avril et du 3 mai sont le triomphe de cette ardente volonté d'union du peuple de notre pays qui a infligé de retentissantes défaites aux hommes des 200 familles, aux chercheurs d'aventures guerrières et aux fauteurs de guerre civile.

Qu'a voulu le peuple?

Le peuple de France, en votant Front populaire, a signifié qu'il en a assez de la politique malfaisante des décrets-lois d'injustice et de misère.

Le peuple de France a exprimé sa volonté de faire payer les riches pour défendre la propriété légitimement

acquise du paysan, du petit commerçant, du petit rentier, du pensionné, directement menacés par les 200 familles, pour mettre un terme au marasme économique, au chômage, à la gêne du commerce et à la détresse des campagnes.

Le peuple a dit qu'il veut faire payer les riches, comme le demandait en 1920 le réactionnaire M. Louis Marin lui-même, lorsqu'il écrivait dans une proposition de résolution soumise à la Chambre des députés, le 16 avril 1920 :

« La Chambre demande au gouvernement la constitution immédiate d'une commission extra-parlementaire, composée de sénateurs, de députés, de techniciens et de représentants des grands intérêts du pays, chargée de préparer un projet de contribution réelle, exceptionnelle sur la fortune. »

Oui, il faut faire payer les riches.

Le parti communiste va proposer à la nouvelle Chambre un prélèvement extraordinaire et progressif sur les grosses fortunes pour équilibrer le budget et défendre le franc contre les attaques des oligarchies financières dont l'arme principale est la Banque de France, qui devra devenir la Banque de la France.

Le parti communiste va proposer qu'avec les sommes ainsi recueillies soit effectuées :

1° La mise en chantier de grands travaux de résorption du chômage avec, parallèlement, le rajustement de salaire et la garantie de contrats collectifs pour les ouvriers ;

2° La réparation des injustices provoquées par les décrets-lois qui ont frappé les petits fonctionnaires, les anciens combattants et, d'une façon générale, les travailleurs ;

3° La protection du trésor le plus précieux pour la France de demain : l'enfance, l'assistance aux œuvres de maternité, l'aide effective aux familles nombreuses, c'est-à-dire une politique courageuse de lutte contre la dénatalité, conforme aux intérêts présents et futurs du pays ;

4° La réorganisation des services de l'éducation physique, en vue d'arrêter le déclin sportif de notre pays et de faciliter la pratique saine du sport aux millions de jeunes gens pour avoir une jeunesse resplendissante de force et de santé ;

4° L'application d'une politique visant réellement à la revalorisation des produits agricoles et au soutien des paysans travailleurs.

Notre pays veut vivre dans la propreté et l'honneur.

Trop de scandales ont terni le renom de la France dans le monde pour que des mesures de moralité publique ne soient pas prises. La France ne veut plus de politiciens d'affaires compromis et tarés, elle veut des hommes propres, désintéressés.

C'est pourquoi le groupe parlementaire communiste proposera dès la rentrée des Chambres la désignation d'une Commission de moralité destinée à vérifier l'origine des fortunes des politiciens enrichis par la politique en commençant par Laval et Tardieu.

Le parti communiste est convaincu que toutes ces propositions expriment les sentiments profonds du peuple de France qui veut vivre dans la tranquillité et exige la dissolution des ligues de guerre civile.

En tendant la main à tous les travailleurs, quelle que soit leur opinion, les communistes ont travaillé de tout leur cœur à la réconciliation française.

La réconciliation française est en marche, et les appels à la division et à la haine du comte de La Rocque ne parviendront point à l'arrêter. Le peuple a déjà répondu et il répondra demain avec encore plus de puissance en réclamant qu'on en finisse avec les excitateurs fascistes qui sèment la haine entre Français.

C'est dans ton union que résident ton salut et le destin du pays. Peuple de France, c'est par l'union que nous redonnerons à notre belle France le rayonnement et la splendeur qu'elle a connus au cours des siècles.

Notre pays au passé prestigieux est encore appelé à jouer un rôle immense dans la marche des peuples vers la grande œuvre de libération humaine.

Le parti communiste appelle de toutes ses forces à l'union contre les 200 familles, à l'union pour défendre le pain quotidien, à l'union pour défendre la liberté conquise par nos pères, à l'union pour défendre le plus précieux des biens, la paix, menacée par Hitler et ses agents en France.

Ton union est la garantie suprême d'une action conforme à tes intérêts, à ta volonté, et le gouvernement de demain pourra compter sur le soutien loyal des communistes pour agir en ce sens.

Par ton union, les espérances que porte en lui le Front populaire deviendront une réalité.

Par ton union, tu prépareras l'avènement de la France libre, forte et heureuse que veulent et que feront, avec toi, les communistes.

Les communistes et le ministère Blum.

Sitôt connue la victoire du Front populaire, le parti socialiste revendiqua le pouvoir.

Dans le *Populaire* du 4 mai (édition spéciale) on pouvait lire sous la signature de M. Léon Blum :

Le parti socialiste revendique dans l'action commune la responsabilité et la part qui lui reviennent.

C'est un gouvernement de Front populaire qui doit se présenter devant la Chambre.

Le parti socialiste est devenu le groupe le plus puissant, non seulement de la majorité, mais de la Chambre entière. Le pacte d'unité d'action l'unit au parti communiste (1). Il vient de mener campagne aux côtés des pupistes. Un certain nombre de socialistes non organisés s'agglomèrent naturellement autour de lui. De plus, il dessine l'axe du Front populaire, il occupe son centre entre les communistes et les radicaux.

Nous tenons donc à déclarer sans perdre une heure *que nous sommes prêts à remplir le rôle qui nous appartient, c'est-à-dire à constituer et à diriger le gouvernement de Front populaire* (2).

Le Conseil national du parti socialiste, réuni à Paris le 10 mai, fit siennes les déclarations de M. Léon Blum et décida de s'adresser au parti communiste pour lui demander sa collaboration.

En exécution du mandat reçu du Conseil national, MM. Paul Faure et Léon Blum adressèrent, le 11 mai, la lettre suivante au parti communiste (3) :

Au Bureau politique
du parti communiste S. F. I. C., à Paris.

Chers camarades,

En application des décisions prises par notre Conseil national dans sa séance d'hier soir, 10 mai 1936, et sur mandat exprès du Conseil, nous venons vous demander, de la façon la plus amicale et la plus instante, de vous associer au gouvernement de Front populaire, que notre parti sera nécessairement appelé à constituer.

Nous vous adressons cet appel au nom des intérêts du Front populaire lui-même, de l'unité d'action que nos deux partis pratiquent depuis 1934, enfin de l'unité organique que nous sommes, les uns et les autres, décidés à réaliser aussi prochainement que possible.

Tous les partis se réclamant du Front populaire viennent de mener ensemble dans tout le pays la même grande bataille. Au second tour, dans la quasi-unanimité des circonscriptions en cause, les désistements des candidats de Front populaire les uns pour les autres se sont effectués de la façon la plus loyale. Cette cohésion dans

(1) La *Documentation Catholique*, nos 803-804, col. 93, a publié le texte intégral du pacte d'unité d'action.
(2) En caractères gras dans *le Populaire*.
(3) *Populaire*, 15 mai 1936.

la bataille, notre parti estime qu'elle doit se continuer dans la victoire et que, par conséquent, tous les partis de Front populaire doivent être représentés dans le gouvernement qui va justement avoir pour mission d'appliquer le programme que ces partis ont établi ensemble, ont signé et fait triompher devant le suffrage universel.

S'il n'en était pas ainsi, nous croyons fermement que les travailleurs, les démocrates, les républicains, aux suffrages desquels nous devons le triomphe du Front populaire, seraient déçus. Ils y verraient le signe de quelque désaccord ou de quelque défiance, et le magnifique élan dont nous venons de voir les premiers résultats risquerait d'en être gêné.

Mais aux raisons qui militent en faveur de la participation de tous les vainqueurs au gouvernement de demain, le parti socialiste, s'adressant au parti communiste, peut et doit en ajouter d'autres.

Depuis près de deux ans que nos partis ont signé le pacte d'unité d'action, ils ont mené ensemble, avec une confiance croissante, la même bataille pour la défense des intérêts de la classe ouvrière, de la paix et des libertés démocratiques. En maintes circonstances, nos deux partis ont manifesté leur volonté de voir cette communauté d'action s'étendre et se renforcer. Ils l'ont fait notamment en rédigeant ensemble une plate-forme d'action commune. Quelle meilleure occasion de resserrer ces liens et de rendre plus étroite cette fraternité de lutte, que celle d'une action gouvernementale délibérée et conduite ensemble ? Personne ne comprendrait que notre unité d'action, qui fut si féconde et qui a tant fait pour créer entre nous une atmosphère de confiance et de sympathie, cessât justement de manifester sa bienfaisance au moment même où un de nos deux partis se trouve appelé, par des circonstances dans lesquelles l'un et l'autre ont joué un rôle décisif, à prendre les plus lourdes responsabilités.

Au surplus, aucun de ces deux partis ne saurait admettre que la présence de l'autre puisse, à aucun degré, rendre plus difficile l'action du futur gouvernement.

Nous croyons donc qu'il est dans la logique de cette unité d'action à laquelle vous et nous sommes si profondément attachés, que votre parti réponde affirmativement à l'appel que le nôtre lui adresse.

Vous pensez, comme nous, que la préparation de l'unité organique est une des tâches les plus pressantes. Vous estimez, comme nous, que la réalisation de cette unité doit être aussi prochaine que possible.

D'autre part, vous avez toujours pensé, comme nous, que c'est par la pratique et le développement de l'unité d'action que devaient se préparer les conditions nécessaires de cette réalisation.

Un des moyens les plus sûrs de travailler à cette unité serait donc d'étendre l'action commune au gouvernement, pour continuer de mener ensemble notre effort commun en vue du soulagement des misères de la crise, notre bataille commune pour la défense de la République et l'établissement de la paix dans le monde.

Nous espérons donc, chers camarades, que notre appel sera entendu.

Pour le Conseil national et le Bureau du parti :
PAUL FAURE, LÉON BLUM.

Le parti communiste déclina cette offre de participation ministérielle. Le secrétaire général du parti, Maurice Thorez, motiva ce refus dans une lettre adressée, le 14 mai, au Conseil national et au bureau du parti socialiste et dont voici le texte (1) :

CHERS CAMARADES,

Le Bureau politique a étudié très attentivement votre dernière lettre, demandant à notre parti communiste de participer au prochain gouvernement. Le Bureau politique a estimé unanimement que, dans l'intérêt même de notre cause commune — la cause du Front populaire, — il n'y avait pas lieu de modifier la politique fixée par nos plus récents congrès.

Nous avons tenu très loyalement à indiquer, au cours de la campagne électorale, que notre parti ne participerait pas au gouvernement.

C'est dans ces conditions, exemptes de tout équivoque, que notre parti communiste a remporté un grand succès et contribué efficacement à la victoire de l'ensemble des partis du Front populaire.

Nous ne sommes guidés que par un souci exclusif : assurer « à tout prix » la réussite de l'entreprise de rénovation économique et sociale, de sauvegarde de la liberté et de la paix voulue par le peuple de France. Nous sommes convaincus que les communistes serviront mieux la cause du peuple en soutenant loyalement, sans réserves et sans éclipses, le gouvernement à direction socialiste, plutôt qu'en offrant, par leur présence dans le Cabinet, le prétexte aux campagnes de panique et d'affolement des ennemis du peuple.

L'unité d'action a été réalisée grâce à de longs et patients efforts de notre parti et dans le développement de l'action des masses laborieuses. Le Front populaire, dont nous nous honorons d'avoir été les initiateurs, n'a de même triomphé que par la volonté des masses.

Aujourd'hui comme hier, nous estimons que la garantie du succès réside avant tout dans l'action des masses, dans leur cohésion et leur organisation.

Or, déjà la presse réactionnaire tente de présenter notre ferme volonté d'assurer au prochain gouvernement l'appui effectif des masses laborieuses par le moyen des Comités du Front populaire, comme une tactique de bouleversement révolutionnaire. Cependant, comme vous le savez, il s'agit simplement d'améliorer ce qui existe : les organes de liaison du Rassemblement populaire, qui ont joué un si grand rôle dans la préparation de notre victoire électorale. Ces Comités ne sauraient d'ailleurs prétendre à se substituer aux partis politiques unis dans le Front populaire.

En vous exposant ainsi très franchement les raisons qui nous font décliner votre offre de participation ministérielle, nous vous renouvelons solennellement les déclarations faites par Maurice Thorez et Jacques Duclos à notre camarade Léon Blum : « Nous vous assurons de notre collaboration la plus étroite et la plus fraternelle. »

Avec tous nos amis et alliés du Front populaire, nous réaliserons pleinement l'effort vigoureux qui s'impose, afin de faire payer les riches et de soulager la misère des pauvres et des malheureux, afin de rétablir la prospérité du pays et conduire à une France libre, forte et heureuse.

Croyez, chers camarades, à nos sentiments fraternels et communistes.

Pour le Bureau politique du parti communiste.
Le secrétaire général :
MAURICE THOREZ.

Le parti communiste, par l'organe de ses chefs, s'est encore expliqué depuis sur sa position vis-à-vis du nouveau gouvernement et sur son refus de collaboration ministérielle : une première fois dans un rapport présenté par le « camarade » MAURICE THOREZ à la réunion du Comité central du parti communiste, le 25 mai (*Humanité*, 29. 5. 36) ; une seconde fois le 6 juin, quand le ministère Blum se présenta devant le Parlement.

T. FERLÉ.

---

(1) *Populaire*, 12 mai 1936.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.